

## **Groupe Mécanique Découpage - GMD**

# **Rapport d'assurance limitée de l'un des commissaires aux comptes portant sur une sélection d'informations ESG<sup>1</sup>**

Exercice clos le 31 décembre 2025

---

<sup>1</sup> Environnemental, Social et Gouvernance

## Groupe Mécanique Découpage - GMD

Société anonyme

RCS Nanterre 387 655 764

# Rapport d'assurance limitée de l'un des commissaires aux comptes portant sur une sélection d'informations ESG

Exercice clos le 31 décembre 2025

A la Directrice Générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de GMD, nous avons mené des travaux visant à formuler une conclusion d'assurance limitée sur une sélection d'informations ESG listées en annexe du présent rapport (ci-après les « Informations »), déterminées et établies volontairement par GMD (ci-après « l'Entité ») selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, présentées dans le « rapport extra financier » (ci-après l'« Etat déclaratif »), joint au présent rapport et établi dans le cadre d'un exercice de publication volontaire.

Notre intervention ne porte pas sur les informations relatives aux périodes antérieures, ni sur toutes les informations présentées dans l'Etat déclaratif, autres que celles objet de notre rapport.

## Conclusion d'assurance limitée

Nos travaux ont mis en évidence une application non homogène du Référentiel sur les indicateurs liés aux effectifs (« nombre d'employés permanents », « nombre d'employés temporaires », « nombre de sorties sur 12 mois des employés permanents », « taux de rotation »), en ce qui concerne la répartition des types de contrat (CDD, CDI). Cela ne nous a pas permis d'obtenir des éléments probants et appropriés sur lesdits indicateurs.

Aussi, tel qu'indiqué dans les parties « Environnement » et « Note méthodologique du rapport extra-financier, les émissions de gaz à effet de serre publiées comportent des limitations en termes de méthodologie et de couverture des données. En particulier, elles ne tiennent pas en compte des émissions liées à la catégorie « 3.11 Utilisation des produits vendus » du GHG Protocol.

Sur la base des travaux que nous avons mis en œuvre, tels que décrits dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, et sous les réserves décrites ci-dessus, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel.

## Observation

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus nous attirons votre attention sur les sections « Préambule » et « Note méthodologique » de l'Etat déclaratif qui précisent que les Informations ont été établies dans le contexte d'un exercice de publication volontaire et selon le Référentiel. A ce titre, elles ne constituent pas des informations établies selon les normes ESRS.

## Préparation des Informations

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité avec celles d'autres entités et au fil du temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans l'Etat déclaratif.

## Limites inhérentes à la préparation des Informations

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenus pour leur établissement.

En outre, la quantification des gaz à effet de serre est sujette à une incertitude inhérente en raison des connaissances scientifiques incomplètes utilisées pour déterminer les facteurs d'émission et les valeurs nécessaires pour combiner les émissions des différents gaz.

## Responsabilité de l'Entité

Les Informations ont été établies sous la responsabilité de la Direction, et il lui appartient de :

- sélectionner ou établir des critères appropriés pour la préparation des Informations (i.e. le Référentiel) ;
- préparer les Informations en appliquant le Référentiel ; et
- concevoir, mettre en œuvre et maintenir un contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des Informations, ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

## Responsabilité du commissaire aux comptes

Il nous appartient de :

- planifier et réaliser les travaux pour obtenir une assurance limitée sur le fait que les Informations ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel et ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs ;
- formuler une conclusion indépendante basée sur les travaux que nous avons mis en œuvre et les éléments que nous avons collectés ;
- communiquer notre conclusion à la Direction de l'Entité.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la Direction, nous ne pouvons pas être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

## Doctrine et Normes professionnelles appliquées

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes CNCC relative à cette intervention et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée) *Assurance Engagements other than Audits or Reviews of Historical Financial Information* publiée par l'IAASB (International Auditing and Assurance Standards Board).

Ils ne constituent ni un audit ni un examen limité au sens des normes d'exercice professionnel (NEP) applicables en France. Ils ne constituent pas non plus une certification conformément aux lignes directrices de la Haute Autorité de l'Audit (H2A).

## Indépendance et gestion de la qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues par le code de commerce, le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes ainsi que le Code d'éthique de l'IESBA (International Code of Ethics for Professional Accountants (including Independence Standards)). Celui-ci repose sur le respect des principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence et diligence professionnelles, de respect de la confidentialité et du comportement professionnel].

Par ailleurs, nous appliquons la norme International Standard on Quality Management 1 qui requiert la conception, la mise en œuvre et le maintien d'un système de gestion de la qualité, comprenant des politiques et des procédures visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles, des textes légaux et réglementaires applicables ainsi que de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (CNCC) relative à cette intervention.

## Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux, décrits ci-après, en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Dans le cadre de notre prestation d'assurance limitée et sur la base de notre jugement professionnel, nous avons :

- mis à jour notre connaissance de l'Entité, de son environnement y compris des éléments du contrôle interne pertinents pour la préparation des Informations ;
- apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- apprécié si les méthodes utilisées par l'Entité pour établir les Informations sont appropriées au regard du Référentiel et le cas échéant, apprécié la pertinence des changements de méthodes et hypothèses ;
- vérifié que les Informations ont été établies sur le périmètre indiqué dans le Référentiel ;
- Pour les Informations soumises à nos travaux, nous avons :
  - pris connaissance et évalué le processus de collecte et de compilation des Informations afin d'apprécier l'exhaustivité et l'exactitude des informations collectées et mis en œuvre des procédures consistant à vérifier la correcte consolidation de ces données ;
  - mis en œuvre des procédures de substance consistant à apprécier la correcte application des méthodes de calcul et hypothèses décrites dans le Référentiel.
- apprécié la cohérence d'ensemble des Informations par rapport à notre connaissance de l'Entité.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour formuler notre conclusion.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une assurance limitée sont moins étendues que celles requises pour une assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ainsi que selon la norme internationale ISAE 3000 (révisée) d; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

## Restrictions sur la distribution et l'utilisation

Les travaux mis en œuvre pour les besoins de notre rapport ne sont pas destinés à remplacer les travaux qu'il appartient, le cas échéant, aux tiers qui auraient communication de notre rapport de mettre en œuvre au regard de leurs propres besoins.

Ce rapport est régi par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou du présent rapport, ou de toute question s'y rapportant.

Lyon, le 15 juin 2026,

Le commissaire aux comptes,

Forvis Mazars

DocuSigned by:  
 Olivier Deberdt  
9FD6B9C7E3A04A4...

Olivier Deberdt

Associé

Signé par :  
 Emeline Morrier  
88F6AADE361748C...

Emeline Morrier

Associée, expert RSE

Liste des annexes :

- Annexe 1 : Liste des informations ESG faisant l'objet de notre assurance limitée
- Annexe 2 : Etat déclaratif

## **Annexe 1 : Liste des informations ESG faisant l'objet de notre assurance limitée**

Environnement :

- Emissions de gaz à effet de serre (GES)

Social :

- Nombre d'employés (headcount moyen sur 12 mois)
- Nombre d'employés permanents (headcount moyen sur 12 mois)
- Nombre d'employés temporaires (headcount moyen sur 12 mois)
- Nombre de sorties sur 12 mois employés permanents (CDI + CDD>12 mois)
- Taux de rotation
- Nb heures travaillées permanents et temporaires
- Nb heures travaillées non-salariés (ETT)
- Nombre heures travaillées avec ETT
- Nb accident du travail avec et sans arrêt (ventilé par employés Permanents et Temporaires, et non-salariés)
- Taux de fréquence des accidents de travail (Permanents et Temporaires)
- Nombre de jours perdus – Accidents de travail (Permanents et Temporaires)
- Taux de gravité des accidents de travail (Permanents et Temporaires)
- Nb de maladie professionnelles avec et sans arrêt (Permanents et Temporaires)
- Nb de jours perdus – Maladies professionnelles
- Nb de décès dus à accidents de travaux
- Nb de décès dus à maladies professionnelles

Gouvernance :

- Total Effectif au 31.12.2025 – Fonctions Exposées aux risques de corruption
- Total Participants aux formations – Fonctions Exposées (formations réalisées entre 2023 et 2025)
- Taux de formation – Fonctions Exposées

## **Annexe 2 : Etat déclaratif**



# RAPPORT EXTRA- FINANCIER

# GROUPE GMD

ANNEE 2025

<b>PREAMBULE</b>	<b>3</b>
<b>NOTRE GROUPE</b>	<b>6</b>
NOTRE ORGANISATION JURIDIQUE	7
NOTRE SCHEMA ORGANISATIONNEL	7
NOTRE CAPITAL HUMAIN	9
NOS DONNEES ECONOMIQUES	9
NOS PERSPECTIVES	10
<b>L'IDENTIFICATION DE NOS RISQUES</b>	<b>12</b>
METHODOLOGIE DE SELECTION DES PRINCIPAUX RISQUES	12
<b>L'ENVIRONNEMENT</b>	<b>13</b>
Analyse et stratégie de décarbonation	16
<b>LE SOCIAL</b>	<b>17</b>
Analyse du taux de rotation et égalité professionnelle	19
Limites de comparaison	19
Constats principaux	19
Pistes d'analyse	19
Leviers d'action envisagés	19
Analyse taux de fréquence et taux de gravité des accidents du travail, et perspectives d'action	21
Limites de comparaison :	21
Pistes d'analyse	22
Leviers d'action envisagés	22
<b>LA GOUVERNANCE</b>	<b>23</b>
Le taux de formation anti-corruption sur le personnel exposé	25
Renforcement de notre politique anti-corruption et engagement RSE	26
<b>NOTE METHODOLOGIQUE</b>	<b>27</b>
Emission GES	29
Effectifs et Taux de sortie	38
Taux de fréquence (TF) et Taux de gravité (TG)	38
Taux de formation anti-corruption	39



## Une démarche volontaire et proactive en matière de reporting extra-financier

En 2025, le Groupe GMD a fait le choix de publier volontairement son rapport extra-financier, **sans y être contraint par une obligation réglementaire**. Cette initiative s'inscrit dans une **démarche proactive** visant à :

- **Répondre aux attentes ESG** de l'ensemble de nos parties prenantes, internes comme externes ;
- **Anticiper les évolutions réglementaires**, notamment l'entrée en vigueur de la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive), ainsi que les exigences croissantes de nos clients.

Ce rapport présente les **indicateurs clés** et les actions menées sur les enjeux Environnement, Social et Gouvernance (ESG) identifiés comme prioritaires par le Groupe. Il offre une **vision transparente** de nos engagements, de nos réalisations et de nos performances, en adéquation avec les attentes de nos parties prenantes.

## Un périmètre aligné et des évolutions méthodologiques

Le périmètre de ce rapport est **aligné sur celui de la consolidation financière du Groupe**, tel que détaillé dans la note méthodologique. Plusieurs évolutions ont marqué cet exercice de reporting :

- L'intégration d'un **nouveau processus de collecte des données environnementales** via la plateforme Tennaxia ;
- L'évolution des **définitions appliquées aux indicateurs sociaux** en anticipation des exigences de la CSRD qui restera à stabiliser sur les prochains exercices ;
- La **première publication d'informations** sur la thématique Anticorruption.

Ces ajustements illustrent notre **démarche d'amélioration continue** et notre volonté de nous adapter aux standards émergents.

## Un tournant stratégique : l'intégration au Groupe DSBJ

L'année 2025 a marqué un **tournant historique** pour le Groupe GMD. Depuis novembre 2025, nous avons rejoint le **Groupe DSBJ**, acteur industriel chinois de premier plan spécialisé dans la fabrication de composants et de produits électroniques de haute technologie. Cette intégration ouvre un **nouveau chapitre** pour GMD, caractérisé par :

- Une **vision industrielle renforcée** et des **capacités d'investissement accrues** ;
- Une **dimension internationale élargie**, source de nouvelles opportunités.

Cette acquisition stratégique permet de :

- **Sécuriser nos activités** en renforçant nos relations avec clients, fournisseurs et partenaires ;
- **Accélérer notre développement international** et consolider notre position de leader sur nos marchés historiques ;
- **Créer des synergies industrielles** en combinant les expertises de GMD (fonderie sous pression, découpage-emboutissage, injection plastique, revêtement cuir) et celles de DSBJ (composants électroniques pour l'industrie).

### **Un contexte économique et sectoriel en mutation**

L'année 2025 s'inscrit dans un **environnement économique et sectoriel contrasté** pour le Groupe GMD. Le marché automobile mondial, bien qu'en légère croissance, reste soumis à des **tensions persistantes**, notamment en Europe. Ces tensions sont alimentées par :

- Une **concurrence internationale accrue**, portée par la Chine et les États-Unis ;
- Un **cadre réglementaire environnemental exigeant**, avec des normes strictes comme la réglementation CAFE sur les émissions de CO<sub>2</sub> ;
- Une **transition vers de nouvelles motorisations**, qui redéfinit les équilibres du secteur.

### **Des défis structurels pour la filière automobile**

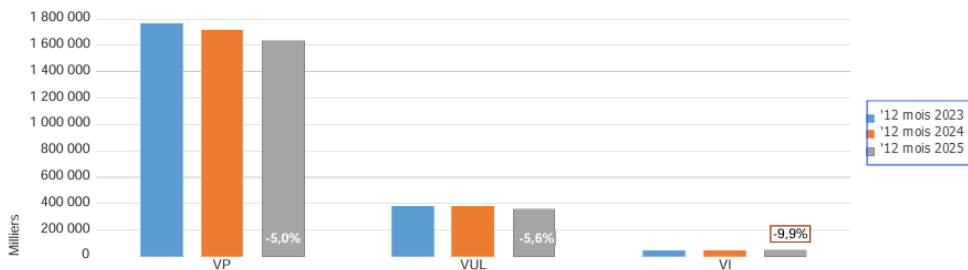
Cette dynamique s'accompagne de **défis majeurs** pour l'ensemble de la filière :

- La **transformation industrielle**, indispensable pour répondre aux nouvelles exigences ;
- L'**évolution des attentes clients**, de plus en plus tournées vers la durabilité et l'innovation ;
- La **disponibilité de la main-d'œuvre**, dans un contexte de pénurie de compétences et de mutation des métiers.

Ces enjeux constituent le **cadre de référence** pour l'analyse des informations extra-financières présentées dans ce rapport, en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG).

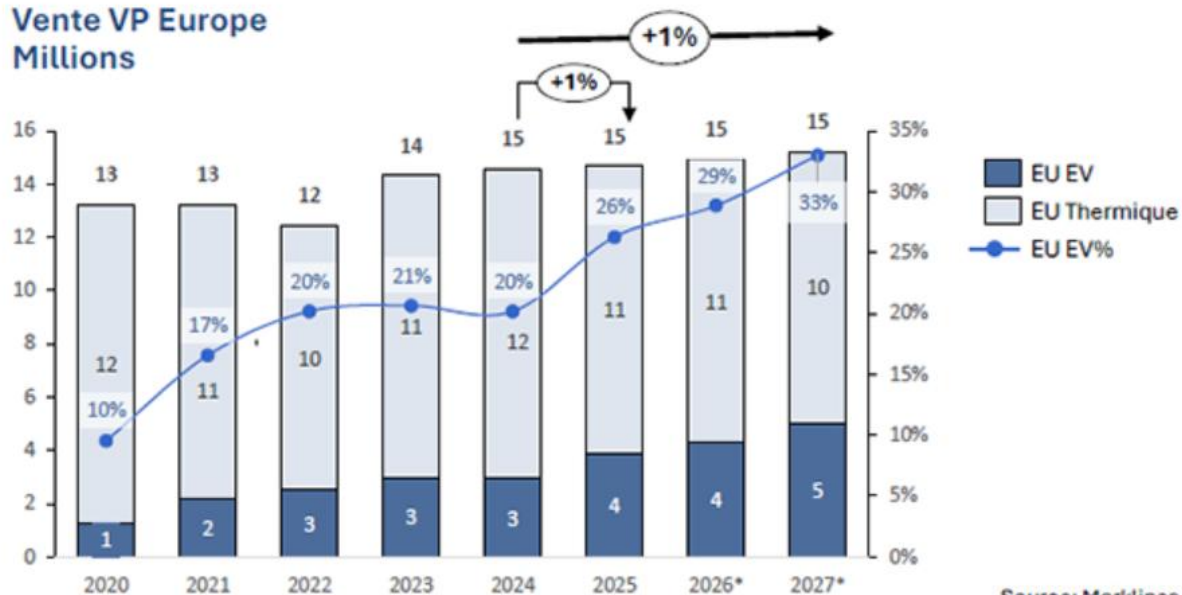
## Marché français janvier à décembre 2025

Immatriculations	12 mois 2024	12 mois 2025
 + 	2 100 271	1 992 658
	1 718 416	1 632 154
	381 855	360 504
	48 980	44 121



Source : PFA/AAA DATA

## Vente VP Europe Millions



Source: Marklines

# NOTRE GROUPE



Monsieur Alain Martineau fonde le Groupe GMD en 1986.

En 10 ans le Groupe a quintuplé son chiffre d'affaires et a, alors, accueilli des partenaires financiers dans son capital, Monsieur Martineau gardant le contrôle avec 66% des parts.

En 20 ans, le Groupe se spécialise dans l'industrie automobile en se faisant référencer par les grands constructeurs français. Il diversifie alors son offre en développant 4 pôles métiers : le Pôle Emboutissage (PEM), le Pôle Fonderie (PFO), le Pôle Plastic&Leather (PLS) et le Pôle Etanchéité (PET). Courant 2022, la décision a été prise de céder le Pôle Etanchéité.

En 2024, la filiale mexicaine du pôle emboutissage a également été cédée.

Aujourd'hui avec près de 900 millions d'euros de chiffre d'affaires, le Groupe GMD constitué de ses 3 pôles historiques compte 44 implantations partout dans le monde et plus de 5000 collaborateurs.

L'arrivée du Groupe DSBJ en 2025 à la tête de notre Groupe favorisera des synergies compte tenu de nos différentes activités et apportera de nouvelles opportunités.

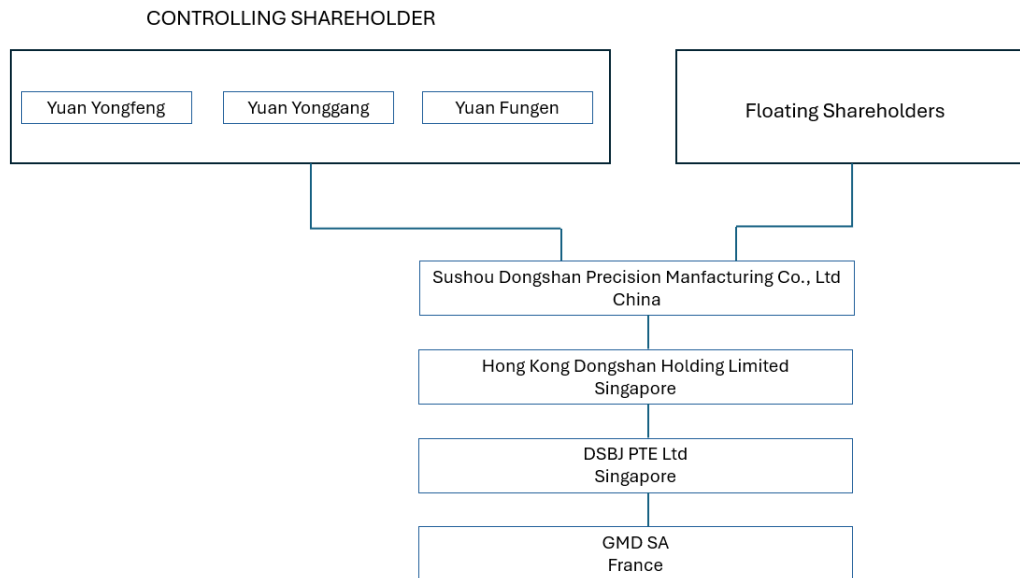
## **À propos du Groupe DSBJ**

Fondé en 1980 et coté à la Bourse de Shenzhen depuis 2010, le Groupe DSBJ est un leader mondial dans la fabrication de composants électroniques de haute précision. Le Groupe emploie près de 23 000 collaborateurs répartis sur 24 sites industriels (Chine, Singapour, Thaïlande, États-Unis, Mexique), et réalise un chiffre d'affaires annuel d'environ 5 milliards d'euros.

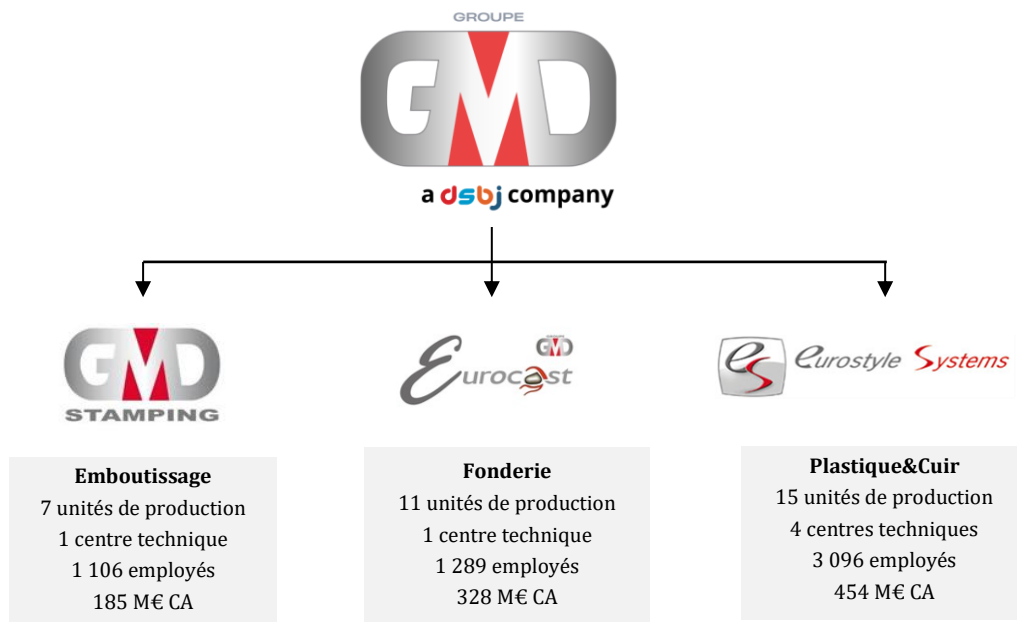
Ses activités couvrent notamment la production de circuits électroniques imprimés (rigides et flexibles), de modules d'affichages (écrans LCD et tactiles) et de pièces d'emboutissage et de fonderie aluminium. Toutes ces productions sont orientées, avec une très forte implication, vers la mobilité, la connectivité et les véhicules à énergie nouvelle et couvrent des secteurs variés comme la téléphonie mobile grand public, les télécommunications & réseaux, les serveurs et équipements informatiques, ainsi que l'industrie automobile.

## NOTRE ORGANISATION JURIDIQUE

Comme évoqué précédemment notre actionnariat a profondément évolué sur cette fin d'année 2025.



## NOTRE SCHEMA ORGANISATIONNEL



Chacun des pôles garde son autonomie pour continuer à développer son activité sous l'autorité de la Présidence du Groupe GMD, et dans le respect de la philosophie 7i transversale à GMD :



Notre stratégie

Nos activités

Notre création de valeurs pour nos parties prenantes

Nos ressources

**COLLABORATEURS**  
5499 collaborateurs  
(CDD > 12 mois et CDI)  
dans 12 pays

**FILIALES**  
44 entités

**ACTIVITE**  
967 M€ de CA en 2025

INNOVATION  
INDUSTRIAL EXCELLENCE  
INTERACTION  
INTERNATIONALIZATION  
INVESTMENT  
INTEGRATION  
INTEGRITY

**EMBOUTISSAGE**

Découpe – Assemblage  
par soudure - Finition



**FONDERIE**

Fusion – Injection –  
Usinage - Finition



**PLASTIC&LEATHER**

Injection – Gainage  
cuirs - Finition



- **Sociétales** : en adhérant depuis 2003 au Global Compact et en développant la sécurité de nos salariés  
⇒ atteindre 100 % de nos filiales certifiées ISO 14001 et 45001  
⇒ Mise en place de CODIR Groupe sur la RSE et le management des risques

- **Environnementales** par la réduction des GES et de nos consommations d'énergie  
⇒ Atteindre une empreinte écologique réduite d'ici 2050  
⇒ 100 % de nos filiales auront établi un audit énergétique avant 2025

- **Co-conception** de nos produits avec nos clients en répondant à leurs exigences et aux exigences de leurs clients finaux (score ECOVADIS, NQC)  
⇒ Obtenir a minima un score GOLD

- **Satisfaction clients** par des évaluations reconnues

- **Collaborateurs** : Salaires et charges : 195 M€ (20,17 %)

- **Fournisseurs / achats externes** : 664 M € (68,67 % du CA)

- **Etats / communautés taxes** : 7 M € (0,7% du CA)

- **R&D** : 20 M€ (2,09 % du CA)

Répartition des sites de production et bureaux d'études par pays et par Pôle

Pays	GMD Holding	Pôle Emboutissage	Pôle Fonderie	Pôle Plastic&Leather	Total GMD
Allemagne			1	2	3
Chine		1			1
Espagne				1	1
France	1	7	7	7	22
Hongrie			1	1	2
Maroc		1		2	3
Mexique			1		1
Portugal			2	1	3
Roumanie				1	1
Slovaquie		1		3	4
Tchéquie				1	1
Turquie				1	1
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>10</b>	<b>12</b>	<b>20</b>	<b>43</b>

## NOTRE CAPITAL HUMAIN

Répartition du nombre moyen de salariés permanents (CDI + CDD > 12 mois) par pays et par pôle

Pays	GMD Holding	Pôle Emboutissage	Pôle Fonderie	Pôle Plastic&Leather	Total GMD
Allemagne			85	111	196
Chine		14			14
Espagne				73	73
France	8	285	632	830	1755
Hongrie			245	464	709
Maroc		679		595	1274
Mexique			97		97
Portugal			230	285	515
Roumanie				17	17
Slovaquie		128		343	471
Tchéquie				309	309
Turquie				69	69
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>1106</b>	<b>1289</b>	<b>3096</b>	<b>5499</b>

La part des effectifs en France représente environ 32 % des effectifs CDI totaux du Groupe. L'effectif CDI du Maroc représente plus de 23 % de l'effectif CDI Groupe, celui de la Hongrie plus de 12 % de l'effectif CDI Groupe et celui du Portugal plus de 9 % de l'effectif CDI Groupe.

Le Pôle Plastic&Leather regroupe plus de 56 % des effectifs du Groupe.

## NOS DONNEES ECONOMIQUES

Répartition du chiffre d'affaires par pôle

Pôle	CA 2021 M€	CA 2022 M€	CA 2023 M€	CA 2024 M€	CA 2025 M€
Pôle Emboutissage	160	195	221	215 <sup>1</sup>	185
Pôle Fonderie	293	338	369	337	328
Pôle Plastic&Leather	372	377	394	477	454
GMD SA					32
<b>Total</b>	<b>883</b>	<b>910</b>	<b>984</b>	<b>1 029</b>	<b>967</b>

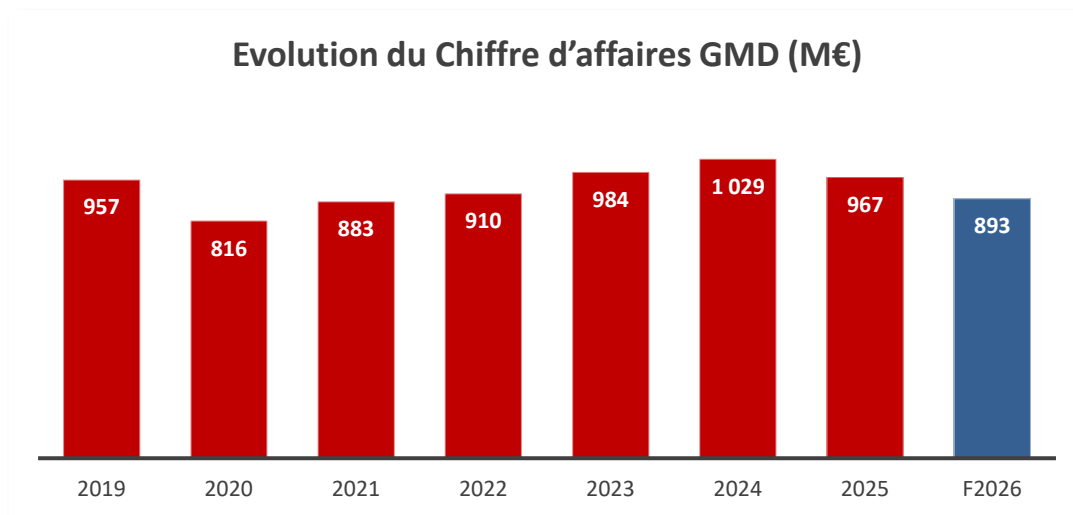
Le Chiffre d'Affaires annuel est supérieur de 62 M€ à l'année dernière (-6 %). La diminution de notre chiffre d'affaires s'explique essentiellement par une baisse des volumes de ventes de

<sup>1</sup> Ce chiffre d'affaires prend en compte le chiffre d'affaires réalisé par notre filiale située au Mexique cédée courant 2024

pièces que le chiffre d'affaires Etudes et Outillages n'a pas réussi à compenser contrairement à l'année précédente.

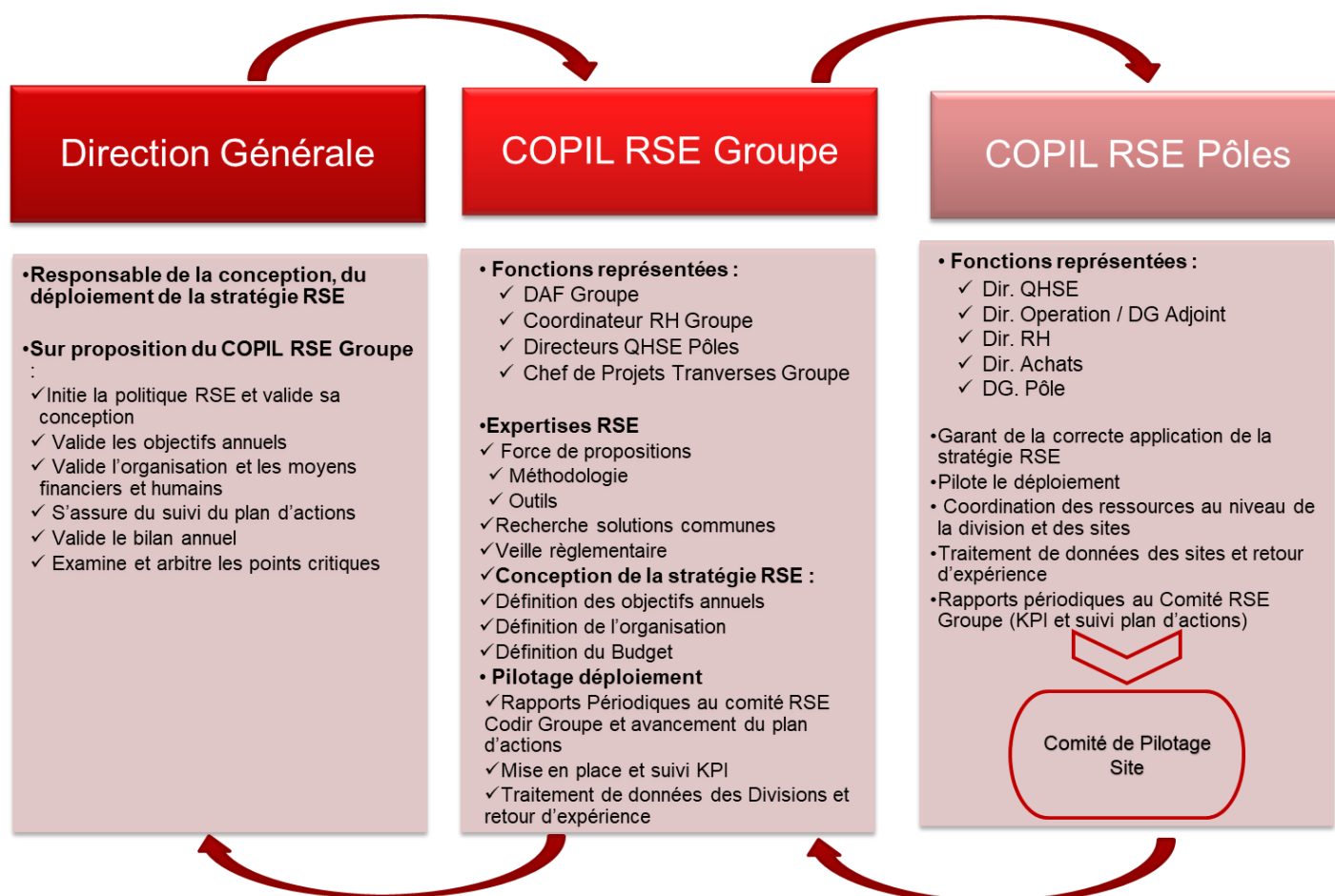
## NOS PERSPECTIVES

Nos perspectives prennent en compte, sur l'année 2025, une stabilité de nos activités dans un marché des ventes automobiles morose impacté par la faible évolution des ventes des véhicules à motorisation électrique en Europe et plus généralement à un environnement géopolitique des plus incertains. L'activité Etudes et Outillages est revenue à ses niveaux historiques sur 2025.



Le Groupe GMD, soutenu par le développement de ses filiales à l'étranger, entend maintenir ses parts de marché tout en visant à optimiser ses performances financières.

Le Groupe GMD a mis en place une organisation RSE depuis plusieurs années partant de l'instance dirigeante de notre Groupe pour se déployer au niveau des sites :



Cette organisation permet d'œuvrer à l'uniformisation des pratiques et au développement de stratégie et objectifs communs. Cette organisation a été confirmée par notre nouvel actionnaire et a remporté son adhésion.

# L'IDENTIFICATION DE NOS RISQUES



## METHODOLOGIE DE SELECTION DES PRINCIPAUX RISQUES

Dans le cadre de ce rapport extra-financier volontaire, nous avons choisi d'aborder les trois thématiques **Environnement, Social et Gouvernance (ESG)** à travers une sélection d'indicateurs renouvelés par rapport aux années précédentes (voir *Note méthodologique*).

L'identification des risques s'est faite au travers de notre expérience de publications Extra-financières depuis 2018 et la démarche que nous avons initiée en 2024 sur l'élaboration de la cartographie de double matérialité avec le Cabinet Deloitte.

Cette cartographie n'a pas été pleinement appliquée cette année. Elle devra être réévaluée et actualisée pour refléter la nouvelle organisation du groupe, tant opérationnelle que financière.

Comme les années précédentes, l'identification des risques s'appuie sur :

- Le **modèle d'affaires**,
- La liste des thématiques issues des normes ESRS applicables dans le cadre de la CSRD

complétée des 17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unies. En effet, nous appuyons notre stratégie RSE sur les ODD du Global Compact auquel nous nous référons depuis 2003 en tant que signataires.



- La collecte des données de **pilotage** utilisées par les 3 pôles du Groupe GMD

Nous avons donc décidé de reporter les indicateurs suivants en s'appuyant sur les 3 piliers ESG de la CSRD :

- Environnement à travers un bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES) plus exhaustif (scopes 1, 2 et 3),
- Social : les effectifs, le taux de sortie et le TF/TG,
- Gouvernance : le taux de formation anti-corruption sur les personnes exposées.

Aucune référence aux données collectées lors des exercices précédents ne sera faite compte tenu de la modification des périmètres et des calculs appliqués.

# L'ENVIRONNEMENT



Par ses activités industrielles, le Groupe GMD consomme des ressources énergétiques et des matières premières nécessaires à la fabrication de composants destinés au secteur automobile. Dans un contexte de transition environnementale du secteur et d'attentes croissantes des parties prenantes, notamment des clients, le suivi des émissions de gaz à effet de serre devient un levier de pilotage stratégique pour l'ensemble des activités du Groupe GMD.

L'année 2025 marque surtout une étape clé dans notre démarche environnementale. En effet, le Groupe GMD a investi dans un **outil de reporting centralisé pour le suivi de ses émissions de gaz à effet de serre**. Bien que cet outil soit encore en phase d'amélioration, il nous permet déjà de :

- **Identifier progressivement les principales sources d'émissions de gaz à effet de serre**, afin de mettre en place des actions ciblées pour les réduire efficacement ;
- **Fiabiliser notre stratégie bas carbone** grâce à une analyse plus robuste et des données consolidées en cours de fiabilisation ;
- **Répondre efficacement aux attentes de nos clients, fournisseurs et collaborateurs**, en leur fournissant des informations fiables et transparentes soumises à une amélioration continue.

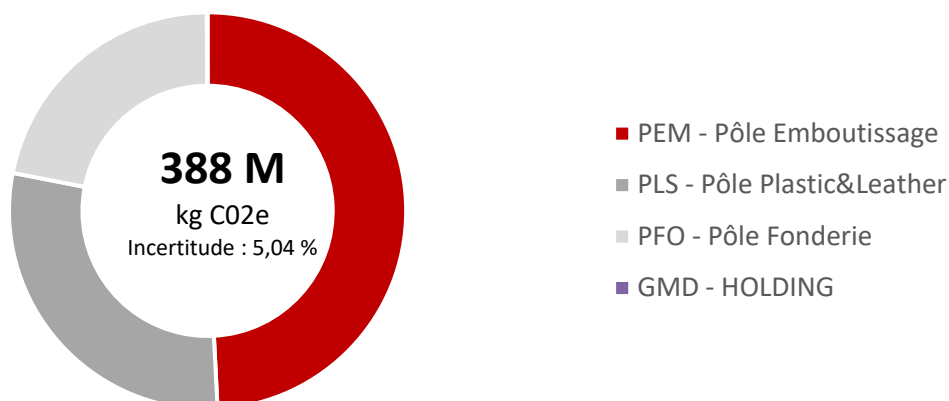
Ce reporting s'appuie sur le **cadre du GHG Protocol**, garantissant ainsi la clarté et la **comparabilité** de nos données, tout en nous permettant de tendre vers une couverture toujours plus **exhaustive** de nos émissions.<sup>2</sup>

---

<sup>2</sup> Voir note méthodologique

Emissions de gaz à effet de serre par pôle d'activité :

## EMISSIONS EN GES INDUITES EN KG CO2E PAR PÔLE

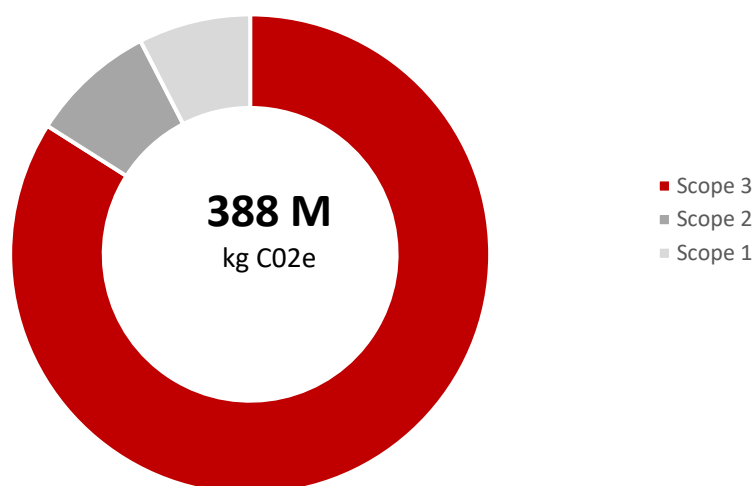


Comme dans beaucoup d'industries manufacturières, le scope 3 représente plus de 80 % de nos émissions.

N° Catégorie	Nom Catégorie	Emissions (2025) (kgCO2e)
<b>Scope 1</b>		
1-1	Emissions directes des sources fixes de combustion	28 598 693
1-2	Emissions directes des sources mobiles de combustion	104 044
1-3	Emissions directes des procédés	4
1-4	Emissions directes fuitives	267 678
<b>Total Scope 1</b>		<b>28 970 419</b>
<b>Scope 2</b>		
2-1	Emissions directes liées à la consommation d'électricité	32 428 916
<b>Total Scope 2</b>		<b>32 428 916</b>
<b>Scope 3</b>		
3-1	Produites et services achetés	287 890 251
3-2	Biens immobilisés	1 010 281
3-3	Emissions liées aux combustibles et à l'énergie (non inclus dans le scope 1 ou le scope 2)	16 341 063
3-4	Transport de marchandises amont et distribution	11 915 357
3-5	Déchets générés	4 734 125
3-6	Déplacements professionnels	203 195
3-7	Trajet domicile-travail des employés	Non communiqué
3-8	Actifs loués en amont	Non communiqué
3-9	Transport en aval	Non communiqué
3-10	Traitement des produits vendus	Non communiqué
3-11	Utilisation des produits vendus	Non communiqué
3-12	Traitement de fin de vie des produits vendus	Non communiqué
3-13	Actifs loués en aval	Non communiqué
3-14	Franchises	Non concerné
3-15	Investissements	Non communiqué
<b>Total Scope 3</b>		<b>322 094 272</b>
<b>Total kg CO2</b>		<b>383 493 607</b>

En raison de **difficultés opérationnelles et techniques dans la collecte des données auprès de notre chaîne aval**, certaines informations requises par le GHG Protocol n'ont pas pu être publiées dans ce rapport. Cela concerne notamment le **poste 3.11 – Utilisation des produits vendus**, qui représente habituellement **40 à 85 % des émissions du scope 3** pour les entreprises du secteur, et constitue donc un poste majeur. Nous poursuivons les travaux nécessaires pour améliorer la disponibilité, la fiabilité et la traçabilité des données associées, afin de pouvoir intégrer ces éléments dans les prochains exercices.

## ÉMISSIONS DE GES INDUITES EN KG CO2E

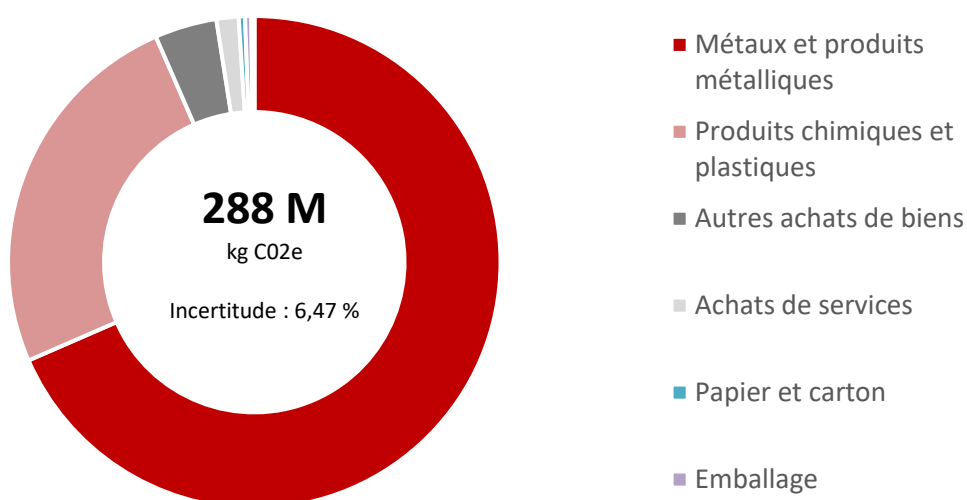


Voici leur répartition détaillée par catégorie :

Les biens et services achetés représentent 75 % de notre scope 3, qui correspondent essentiellement aux **achats de nos matières premières** : métaux et plastiques.

Cette catégorie comprend :

## CATEGORIE BIENS ACHETES (Emissions de GES induites en kg CO2e)



## Analyse et stratégie de décarbonation

Grâce à notre nouvel outil de reporting, nous pouvons identifier la prépondérance des **matières premières** (aluminium, acier, plastique) dans nos **émissions de gaz à effet de serre**.

Sur les **Scopes 1 et 2**, des actions concrètes ont déjà été engagées : **réduction** de la **consommation d'énergies fossiles**, remplacement progressif des chariots thermiques par des **modèles électriques**, et **optimisation de notre consommation électrique**, motivée à la fois par des enjeux environnementaux et économiques.

Le scope 3, en revanche, représente un nouveau défi. Pour y répondre, nous approfondissons l'analyse de notre consommation de matières premières, en explorant notamment **l'intégration croissante de matières recyclées** – et en particulier de **plastiques recyclés** – une demande en augmentation de la part de nos clients.

Cette transition vers des matériaux plus responsables s'inscrit pleinement dans notre volonté de réduire notre empreinte carbone tout en répondant aux attentes du marché.

Grâce à cet outil, nous élaborerons activement une feuille de route pour les prochaines années. L'objectif : construire un plan de transition ambitieux visant à contribuer activement à la réduction nécessaire des émissions de gaz à effet de serre, répondant à la fois aux exigences réglementaires et aux attentes croissantes de nos clients en matière de durabilité.

Ces pistes sont actuellement en cours d'élaboration et de validation par notre nouvel actionnaire.

Afin de préparer notre analyse pour les prochaines années, nous avons fait le choix de publier le rapport T Co<sub>2</sub>eq / k€ de chiffre d'affaires afin de pouvoir analyser la validité de notre stratégie de réduction d'émission de CO<sub>2</sub>.

Pour l'année 2025, ce rapport est de :

CA 2025	Totalité des Emissions	Scope 1	Scope 2	Scope 3
967 115	383 494	28 970	32 429	322 094
Rapport TCO <sub>2</sub> eq / k€	0,397	0,030	0,034	0,333

# LE SOCIAL



**Acteur industriel majeur du secteur automobile, le Groupe GMD s'appuie sur une main-d'œuvre qualifiée pour concevoir et produire ses pièces automobiles.** Dans un contexte marqué par la transformation des attentes sociétales, la pénurie de compétences et l'évolution des aspirations des collaborateurs, la gestion des enjeux sociaux devient un enjeu stratégique. Qualité de vie au travail, formation, diversité, inclusion et dialogue social constituent ainsi les piliers majeurs de notre stratégie RSE.

En 2025, GMD a continué à structurer progressivement son reporting social afin de mieux identifier les leviers d'action et répondre aux attentes des salariés. Cette démarche, encore en cours d'ajustement méthodologique, vise à renforcer la transparence et l'efficacité des actions engagées.

**Le secteur industriel automobile, historiquement à forte prédominance masculine, reflète une réalité que GMD prend pleinement en compte.** Conscient de l'importance de la mixité comme pilier de l'égalité professionnelle mais aussi comme levier de performance et d'innovation, le Groupe a choisi de vérifier la fiabilité de ses données, d'identifier précisément les sites concernés et de définir des plans d'action adaptés.

L'objectif : s'appuyer sur un diagnostic solide pour engager des mesures concrètes en faveur de l'égalité professionnelle.

**Dans un marché de l'emploi tendu, la rétention des talents constitue un enjeu clé.** Pour fidéliser ses collaborateurs et limiter le turnover, notamment sur les postes critiques, GMD déploie une stratégie proactive : parcours de formation adaptés, reconnaissance des compétences et amélioration continue des conditions de travail.

L'objectif : créer un environnement où chaque talent, quel que soit son genre ou son statut, puisse s'épanouir et progresser, dans une logique d'attractivité et de performance durable.

**Enfin, la sécurité au travail reste une priorité absolue.** Le Groupe renforce ses dispositifs de prévention des risques, forme ses équipes aux bonnes pratiques et suit rigoureusement les indicateurs de santé et de sécurité.

L'objectif : offrir à chaque collaborateur un cadre de travail sûr et respectueux, en cohérence avec les engagements sociaux globaux du Groupe.

Nous avons fait le choix de mettre en avant dans ce rapport extra-financier **trois indicateurs clés**, qui nous permettent d'établir un **diagnostic** précis de notre situation actuelle. Ceux-ci reflètent nos priorités et posent les bases d'une démarche sociale ambitieuse :

- Les effectifs, en reportant les différents contrats et le genre
- Le taux de sortie, en prenant la totalité des sorties (volontaires et involontaires)
- Les taux de Fréquence et Taux de Gravité des accidents du travail et des Maladies Professionnelles

Afin de se préparer aux exigences de la directive CSRD, le Groupe a choisi d'appliquer, à titre volontaire, les définitions des indicateurs telles que inspirées par les normes ESRS (European Sustainability Reporting Standards) applicables à ce jour et vise la conformité dans les prochaines années.<sup>3</sup>

Les définitions de calcul retenues ont été choisies pour leur capacité à rendre compte de manière fidèle et représentative les réalités du Groupe. Cette approche méthodologique vise à garantir la qualité et la pertinence des indicateurs présentés.

## Données Exercice 2025

### Taux de rotation

Pôle		Plastic&Leather	Fonderie	Emboutissage	GMD	TOTAL Groupe
Nombre d'employés (Headcount moyen sur 12 mois)	FEMME	1 193	355	400	4	1 952
	HOMME	1 958	1 000	905	4	3 867
	<b>TOTAL</b>	<b>3 151</b>	<b>1 354</b>	<b>1 305</b>	<b>8</b>	<b>5 818</b>
Nombre d'employés permanents (Headcount moyen sur 12 mois)	FEMME	1 172	326	315	4	1 817
	HOMME	1 924	963	791	4	3 682
	<b>TOTAL</b>	<b>3 096</b>	<b>1 289</b>	<b>1 106</b>	<b>8</b>	<b>5 499</b>
Nombre de sorties sur 12 mois employés permanents (CDI + CDD >12 mois)	FEMME	169	52	31	2	254
	HOMME	253	146	35	4	438
	<b>TOTAL</b>	<b>422</b>	<b>198</b>	<b>66</b>	<b>6</b>	<b>692</b>
Nombre d'employés temporaires (Headcount moyen sur 12 mois)	FEMME	21	29	85	-	135
	HOMME	34	36	104	-	174
	<b>TOTAL</b>	<b>55</b>	<b>65</b>	<b>189</b>	<b>-</b>	<b>309</b>
Taux de rotation	FEMME	14%	16%	10%	48%	14%
	HOMME	13%	15%	4%	95%	12%
	<b>TOTAL</b>	<b>14%</b>	<b>15%</b>	<b>6%</b>	<b>72%</b>	<b>13%</b>

<sup>3</sup> Voir note méthodologique

## Analyse du taux de rotation et égalité professionnelle

### Limites de comparaison

Le présent reporting ne peut être comparé aux années précédentes en raison de l'évolution des règles de collecte des données.

### Constats principaux

Nous observons des disparités marquées entre les pôles : Plastic&Leather et Fonderie affichent un taux de rotation significativement plus élevé que celui de l'Emboutissage. Cette différence révèle une tension accrue en matière de rétention des talents et une volatilité plus importante au sein de ces équipes.

Il convient de souligner que le taux de rotation du personnel est particulièrement élevé au sein de la holding GMD. En raison du faible effectif de cette structure, chaque mouvement de personnel a un impact disproportionné sur les statistiques.

### Pistes d'analyse

Pour mieux comprendre ces écarts, nous prévoyons d'analyser les **pyramides des âges** des différents pôles. Cette étude permettra d'identifier les causes potentielles, notamment :

- La structure démographique (vieillesse de la population ou, à l'inverse, présence d'une main-d'œuvre plus jeune et moins ancrée)
- Le contexte géographique (zones en plein emploi vs. bassins d'emploi plus précaires)

### Leviers d'action envisagés

Pour répondre aux enjeux identifiés et renforcer nos trois piliers sociaux - **égalité professionnelle**, **rétention des talents** et **santé/sécurité**<sup>4</sup> - plusieurs orientations stratégiques pourront être déployées:

#### Egalité Professionnelle

- **Renforcement des parcours de formation** et développement des compétences
- **Révision des politiques salariales** pour améliorer l'attractivité et réduire les écarts, en lien avec les exigences réglementaires comme l'Index de l'Égalité Professionnelle

#### Rétention des talents

- **Faciliter la mobilité interne** pour fidéliser les collaborateurs et réduire le turnover
- **Optimiser les coûts de recrutement** en agissant sur les causes profondes du turnover parfois élevé

Ces axes s'intégreront dans notre stratégie de déploiement des KPI pour les années à venir, afin d'agir de manière ciblée et efficace sur la rétention des talents.

---

<sup>4</sup> Voir paragraphe suivant « Analyse taux de fréquence et taux de gravité des accidents du travail, et perspectives d'action »

## Taux de fréquence et taux de gravité

Dans le cadre de la réalisation de leurs activités, les salariés sont amenés à effectuer fréquemment des opérations manuelles, qui peuvent s'avérer dangereuses et/ou répétitives (TMS, accidents professionnels, maladies professionnelles, risques psycho-sociaux). De même, les conditions de travail et situations de stress sont sources de risques.

De telles conditions agissent directement sur la santé et la sécurité des collaborateurs.

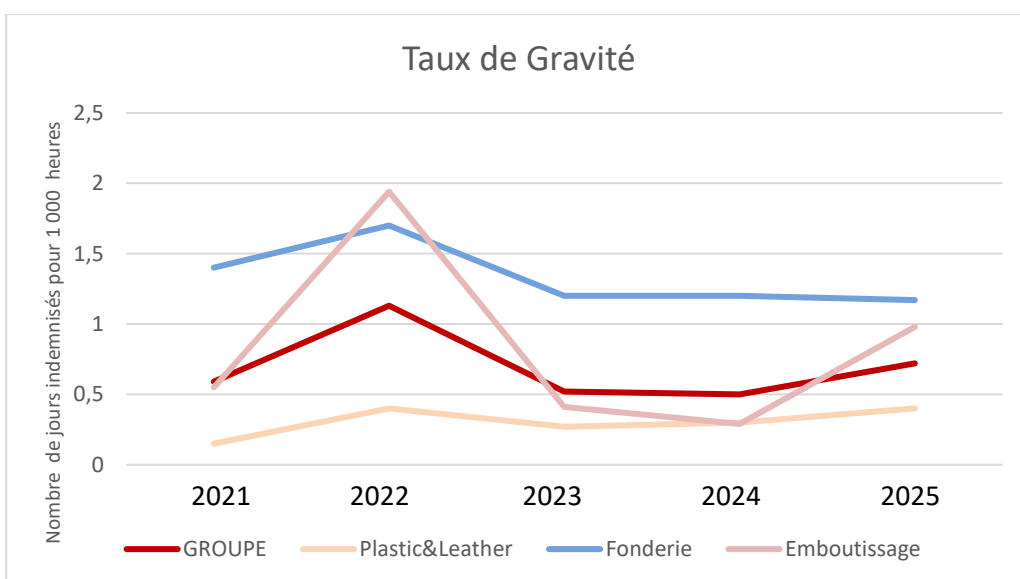
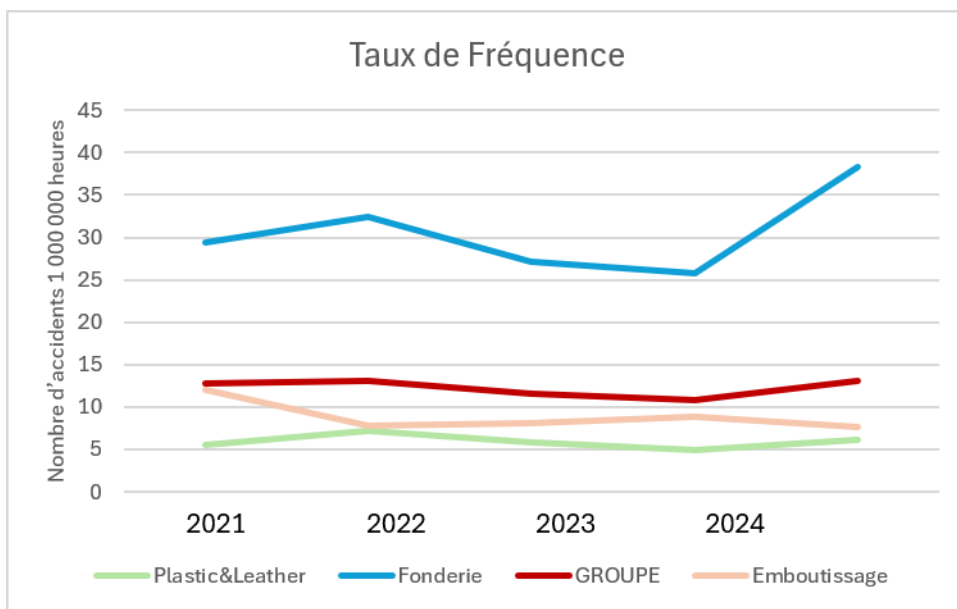
		TOTAL PLS	TOTAL PFO	TOTAL PEM	GMD	TOTAL Groupe
<i>Nb heures travaillées permanents et temporaires</i>		4 784 481	1 942 458	2 534 014	13 337	9 274 290
<i>Nb heures travaillées non-salariés (ETT)</i>		1 458 682	401 826	217 248	-	2 077 756
<i>Nombre heures travaillées avec ETT</i>		6 243 163	2 344 284	2 751 262	13 337	11 352 046
<i>Nb accidents du travail sans arrêt</i>	<i>Permanents et Temporaires</i>	10	79	11	-	100
	<i>non salariés</i>	21	5	7	-	33
<i>Nb accidents du travail avec arrêt</i>	<i>Permanents et Temporaires</i>	31	77	14	-	122
	<i>non salariés</i>	7	13	7	-	27
<i>Taux de fréquence</i>		6	38	8	-	13
<i>Nombre de jours perdus Accident du travail</i>	<i>Permanents et Temporaires</i>	1 911	2 283	2 483	-	6 677
<i>Taux de gravité AT</i>		0	1	1	-	1
<i>Nb de maladie professionnelle sans arrêt</i>	<i>Permanents et Temporaires</i>	-	-	-	-	-
<i>Nb de maladie professionnelle avec arrêt</i>	<i>Permanents et Temporaires</i>	11	2	3	-	16
<i>Nb de jours perdus maladie professionnelle</i>	<i>Permanents et Temporaires</i>	3 213	918	1 095	-	5 226
<i>Nb de décès dus à accident du travail</i>	<i>Permanents et Temporaires</i>	-	1	-	-	1
	<i>non salariés</i>	-	-	-	-	-
<i>Nb de décès dus à maladie professionnelle</i>	<i>Permanents et Temporaires</i>	-	-	-	-	-

En cas de décès d'un salarié à la suite d'un accident du travail (AT) ou à une maladie professionnelle (MP), le calcul du nombre de jours perdus correspond au nombre de jours séparant le jour de l'accident du jour de décès.

## Analyse taux de fréquence et taux de gravité des accidents du travail, et perspectives d'action

### Limites de comparaison :

Les taux de fréquence et de gravité se distinguent des autres indicateurs par leur comparabilité avec les années antérieures.



Cette année, leur évolution est particulièrement marquée :

- Le **taux de fréquence** a fortement augmenté, surtout au sein du pôle fonderie.
- Le **taux de gravité** a également progressé de manière significative, notamment dans le pôle emboutissage.

## Pistes d'analyse

Pour expliquer ces évolutions, GMD a analysé les accidents du travail en examinant :

- Les **conditions récurrentes** ayant conduit à ces accidents ;
- Les **populations les plus touchées** ;
- Les **actions correctives** mises en place après chaque incident, ainsi que l'étude systématique de l'arbre des causes, en particulier des actions de sensibilisation et de formation sur le comportement.

## Leviers d'action envisagés

- **Piloter de manière proactive les indicateurs clés** (Taux de Fréquence et Taux de Gravité) pour mesurer et réduire les risques, avec des objectifs annuels ambitieux ;
- **Renforcer les programmes de prévention**, en intégrant les retours terrain et en adaptant les mesures aux spécificités de chaque pôle (ex : formations ciblées, équipements adaptés).

# LA GOUVERNANCE

GOUVERNANCE  
D'ENTREPRISE



Dans un environnement industriel mondialisé, marqué par une réglementation en constante évolution, le Groupe GMD s'engage résolument à garantir la conformité de ses activités aux normes les plus strictes. Cette exigence de conformité, priorité absolue, s'accompagne d'une vigilance renforcée dans la lutte contre la corruption, pilier central de son engagement éthique et de sa responsabilité sociétale.

Conscient des enjeux liés à la **CSRD** (Corporate Sustainability Reporting Directive), dont l'application complète est prévue pour 2028, GMD anticipe dès aujourd'hui les exigences de transparence et de reporting extra-financier. Cette préparation proactive nous positionne favorablement pour répondre aux attentes de nos clients ainsi que des régulateurs.

Par ailleurs, nos sites sont déjà évalués via des **notations ESG** (EcoVadis), nous permettant de mesurer nos progrès et d'identifier des axes d'amélioration concrets.

Enfin, la mise en œuvre de la loi **Sapin II**, s'intègre dans nos processus internes pour garantir une conformité éthique robuste.

Dans un environnement où les risques de pratiques déloyales ou de conflits d'intérêts peuvent impacter la réputation et la pérennité de l'entreprise, la prévention de la corruption s'impose comme un pilier essentiel de la gouvernance responsable du Groupe.

En 2025, GMD renforce progressivement son dispositif de lutte contre la corruption en structurant son reporting et ses processus de contrôle interne. Cette démarche, en cours de consolidation méthodologique, vise à identifier les zones à risque, à sensibiliser l'ensemble des collaborateurs et à garantir la transparence des pratiques commerciales et achats. L'objectif est clair : s'appuyer sur des outils robustes pour prévenir tout manquement et renforcer la confiance de toutes les parties prenantes.

Conscient des enjeux liés à la complexité des chaînes d'approvisionnement et à la diversité géographique de ses activités, le Groupe a choisi d'approfondir l'analyse de ses processus afin de détecter et corriger toute vulnérabilité. Des formations ciblées, des audits réguliers et une politique de signalement renforcée permettent d'ancrer une culture d'intégrité à tous les niveaux de l'organisation. Cette approche proactive s'inscrit dans une logique d'amélioration continue, en alignement avec les meilleures pratiques internationales et les

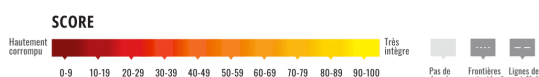
attentes croissantes en matière de responsabilité sociétale.

Nous avons décidé de reporter l'indicateur de taux de formation à la lutte anti-corruption des personnes exposées.



## INDICE DE PERCEPTION DE LA CORRUPTION 2025

Les niveaux perçus de corruption dans le secteur public dans 182 pays/territoires à travers le monde.



\*Les délégations utilisées et la présentation des informations sur cette carte sont conformes aux pratiques de TONI, à notre connaissance, en janvier 2025. Elles n'impliquent aucune prise de position de la part de Transparency International quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une région, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières ou limites.

#CPI2025  
www.transparency.org/cpi  
Ce travail de Transparency International (2026) est sous licence CC BY-ND 4.0.



Lieux d'implantation des sites du Groupe GMD

### Une démarche proactive de prévention et de transparence

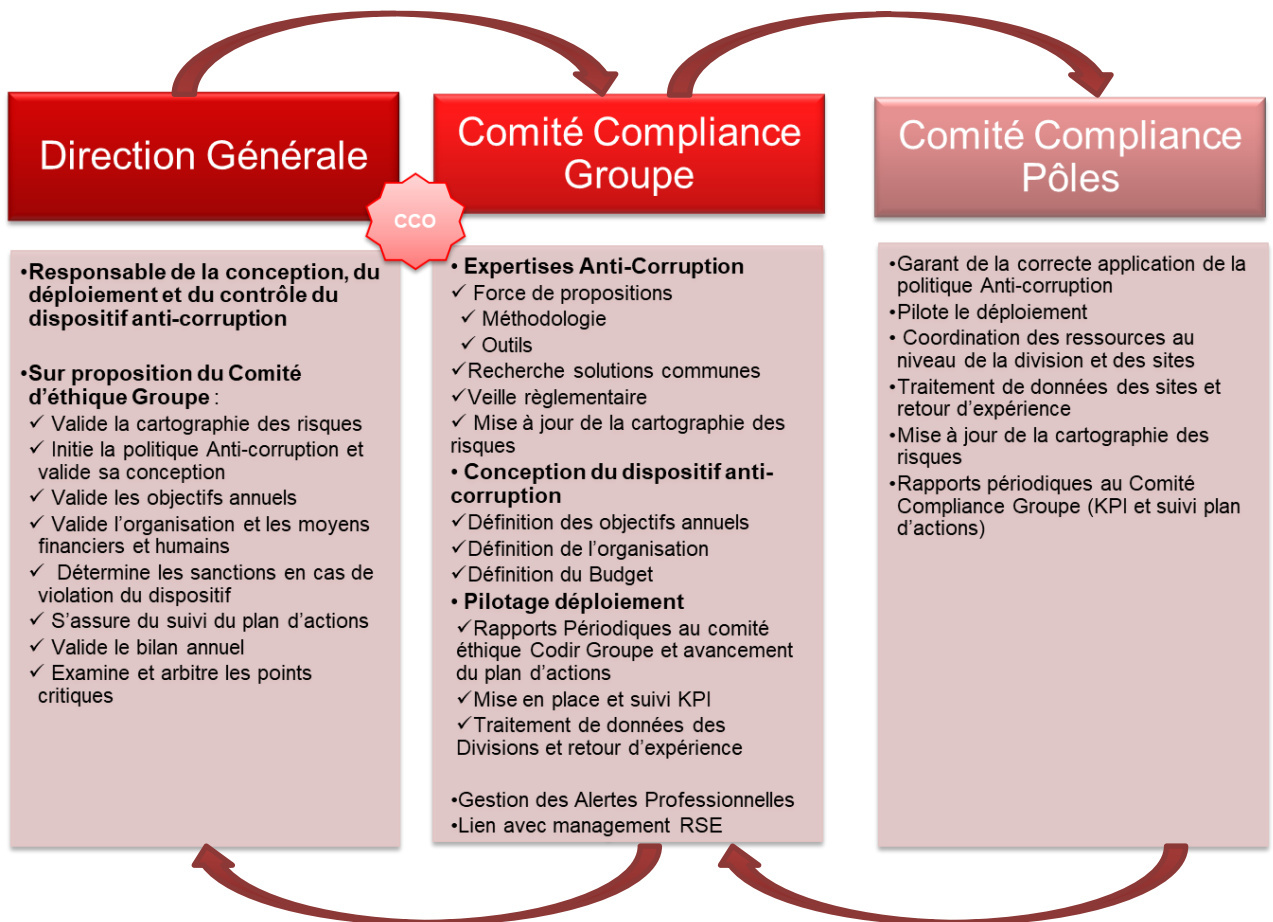
Notre implantation dans des pays exposés à des risques de corruption nous impose une vigilance accrue. **Conscients de cet enjeu**, nous avons mis en place une **plateforme de signalement en ligne et anonyme**, outil clé de notre dispositif de lutte contre la corruption. Cette initiative nous permet d'**identifier en temps réel les sites potentiellement à risque**, de renforcer notre capacité d'action préventive et de garantir un environnement professionnel intègre.

**À ce jour, aucun signalement lié à la corruption n'a été enregistré** – un résultat qui témoigne à la fois de l'efficacité de nos mesures de prévention et de la culture d'intégrité partagée par l'ensemble de nos collaborateurs. Cette absence de signalement, couplée à la disponibilité d'un canal sécurisé et accessible, confirme la robustesse de notre approche et notre engagement continu en faveur de la transparence et de l'éthique.

La plateforme de signalement du Groupe, déjà mobilisée dans le cadre de la lutte contre la corruption, permet également de signaler tout fait de harcèlement, d'agissements sexistes, de discriminations, de non-respect de la protection des données ou de violation des lois. En 2025, sur l'ensemble du groupe, un seul signalement a été enregistré et traité dans un délai inférieur à 30 jours, illustrant ainsi l'efficacité et la réactivité de notre dispositif.

## Le taux de formation anti-corruption sur le personnel exposé

Depuis 2024, au sein de notre organisation RSE, nous avons mis une structure en place permettant de traiter le sujet de la corruption au plus haut niveau de la Gouvernance :



A la suite de la mise en place de cette organisation, le Groupe a décidé de dispenser dans un premier temps une formation anti-corruption aux salariés les plus exposés puis dans la mesure du possible à l'intégralité du personnel.

**Sur 5 499 salariés en 2025, nous avons identifié 644 personnes exposées suivant leur fonction soit environ 12 % de la totalité des salariés :**

Extrait de la procédure de formation :

*« La formation du CODIR Groupe et Pôle et des Directeurs d'Usine a été dispensée par les membres du COPIL Groupe »*

Les personnes exposées : elles ont été déterminées à partir de la cartographie des risques établie par notre prestataire extérieur, BM&A.

Le COPIL Groupe (composé du DAF Groupe, du DRH Groupe, de la Directrice Juridique et de la Responsable RSE) a déterminé que les personnes exposées sont à minima les personnes détentrices d'un pouvoir de signature de contrats et de validation de paiements comme les

COPIL Sites regroupant les différentes directions de filiale.

Les DRH pôles peuvent décider de former plus de personnes que les personnes ci-dessus.

Les personnes exposées ont été formées lors de sessions animées par un formateur (sur place ou en visio-conférence afin de pouvoir échanger avec leur formateur en cas de questionnement).

Les personnes considérées comme à faible exposition ou non exposées pourront être formées en e-learning ultérieurement.

Le déroulé de la formation dure environ 30 mn.

Elle est composée comme suit :

- Définition de la corruption
- Thèmes abordés :
  - o Invitations et cadeaux
  - o Conflits d'intérêt
  - o Trafic d'influence et paiement de facilitation
- Chaque thème est illustré par un cas pratique
- La fin de la formation est validée par un quizz.

L'indicateur ci-après reprend les données des personnes formées entre 2023 (date de commencement de la formation) et fin 2025 :

	<b>Fonctions exposées</b>
Total effectif	644
<b>Total participants</b>	<b>534</b>
<b>Taux de formation</b>	<b>83%</b>
Format and durée	présentiel - 30 mn
Fréquence	1 fois / an

## **Renforcement de notre politique anti-corruption et engagement RSE**

Les résultats de notre politique de lutte contre la corruption montrent un **taux de formation de 83 % pour les fonctions exposées**. Nous poursuivrons notre engagement pour atteindre **100 % de formation des personnes exposées d'ici fin 2026**.

Aussi, en complément de ces formations, nous déploierons, dans les prochains mois, un dispositif renforcé de contrôles anti-corruption.

L'objectif : garantir l'intégrité absolue de nos salariés, de nos clients et de l'ensemble de nos parties prenantes.

Cette démarche s'étendra également à nos processus d'achats responsables, à notre éthique

interne et à nos relations avec l'ensemble de notre écosystème.

Grâce à notre nouvel outil de collecte RSE(Tennaxia), nous mettrons en place un système de questionnaires permettant à nos parties prenantes (fournisseurs stratégiques et clients principaux) de s'engager activement à nos côtés pour coordonner nos actions autour d'objectifs responsables à définir ensemble, suivis et évalués de manière transparente.

# NOTE METHODOLOGIQUE



Notre modèle d'affaires a été élaboré de la façon suivante :

- Analyse de notre structure organisationnelle et de nos besoins stratégiques
- Identification de nos parties prenantes et analyse de leurs attentes
- Contribution de notre organisation vers nos parties prenantes ainsi que leurs interactions.

Le modèle d'affaires a été validé par notre Président.

Pour la consolidation de l'exercice 2025, le périmètre de consolidation des sociétés constituant le Groupe GMD se trouve ci-après :

Société	Activité	Intégration FY2025	Commentaire
GMD	Holding	Oui	Consolide les activités impactées par Vaulx-En-Velin Holding – Uniquement pour les indicateurs Taux de sortie, TF/TG et Formation anti-corruption Pour le bilan carbone, seuls les impacts des assurances sont pris en compte.
MDS ABELE	Production	Oui	
W. ABELE GMBH	Bureaux	Oui	Intégré dans la consolidation du site de production MDS ABELE
ABELE U KASSE	Bureaux	Oui	Intégré dans la consolidation du site de production MDS ABELE
ANGAO	Production	Oui	Seule l'activité GMD Stamping est prise en compte.
EUROCAST AVEIRO	Production	Oui	
EUROCAST BRIVE	Production	Oui	
EUROCAST CHATEAUROUX	Production	Oui	
EUROCAST CHUY MARIA	SCI	Non	
EUROCAST DELLE	Production	Oui	
EUROCAST LYON	Production	Oui	
EUROCAST MEXICO	Production	Oui	
EUROCAST PORTUGAL VIANA	Production	Oui	
EUROCAST REYRIEUX	Production	Oui	
EUROCAST THONON	Production	Oui	
EUROSTYLE SYSTEMS	Centre Technique	Oui	
EUROSTYLE SYSTEMS TECH CENTER GMBH	Centre Technique	Oui	Uniquement pour les indicateurs Taux de sortie, TF/TG et Formation anti-corruption. Exclue du calcul des émissions de GES (contribution non significative)
EUROSTYLE SYSTEMS BANOVCE	Production	Oui	
EUROSTYLE SYSTEMS BONYHAD	Production	Oui	
EUROSTYLE SYSTEMS CHATEAUROUX	Production	Oui	
EUROSTYLE SYSTEMS TACHOV	Production	Oui	
EUROSTYLE SYSTEMS TURQUIE	Production	Non	Usine en début de production
EUROSTYLE SYSTEMS ESPANA	Production	Oui	
EUROSTYLE SYSTEMS KOREA	Bureau commercial	Non	Cédé en 2025

EUROSTYLE SYSTEMS KOSICE	Bureau commercial	Oui	Uniquement pour les indicateurs Taux de sortie, TF/TG et Formation anti-corruption. Exclus du calcul des émissions de GES (contribution non significative)
EUROSTYLE SYSTEMS LIPTOVSKY MIKULAS	Production	Oui	
EUROSTYLE SYSTEMS MELLOUSSA	Production	Oui	
EUROSTYLE SYSTEMS MOLINGES	Production	Oui	
EUROSTYLE SYSTEMS PORTUGAL	Production	Oui	
EUROSTYLE SYSTEMS ROUMANIE	Centre Technique	Oui	Uniquement pour les indicateurs Taux de sortie, TF/TG et Formation anti-corruption. Exclus du calcul des émissions de GES (contribution non significative)
EUROSTYLE SYSTEMS SENS	Production	Oui	
EUROSTYLE SYSTEMS TANGER	Production	Oui	
EUROSTYLE SYSTEMS VALENCIENNES	Production	Oui	
GMD CAST HUNGARY	Production	Oui	
GMD EUROCAST	Holding	Oui	Uniquement pour les indicateurs Taux de sortie, TF/TG et Formation anti-corruption. Exclus du calcul des émissions de GES (contribution non significative)
GMD PLAST	Holding	Oui	Uniquement pour les indicateurs Taux de sortie, TF/TG et Formation anti-corruption. Exclus du calcul des émissions de GES (contribution non significative)
GMD METAL TANGER	Production	Oui	
GMD STAMPING	Holding	Oui	Uniquement pour les indicateurs Taux de sortie, TF/TG et Formation anti-corruption. Exclus du calcul des émissions de GES (contribution non significative)
GMD STAMPING SERVICES	Bureaux	Oui	
KIMS	Production	Non	Plus d'activité opérationnelle
LS INDUSTRIE	Production	Oui	
LUCHARD	Production	Oui	
MOTOKOM	Production	Oui	
MOTTAZ	Production	Oui	
RMC	Centre Technique	Oui	Consolidé avec le site GMD STAMPING VERON hébergeant le centre technique pour le reporting des GES - Indépendant pour les indicateurs Taux de sortie, TF/TG et Formation anti-corruption
EUROSTYLE SYSTEMS WURSBURG	Production	Oui	
SCI SAINT CLEMENT	SCI	Non	SCI sans CA ni effectif
VERON	Production	Oui	

La période de consolidation du rapport de durabilité est définie par celle de l'exercice fiscal (du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025).

Dans le cas où l'évaluation d'un indicateur de performance n'est pas possible par une collecte directe de la donnée couvrant la période fiscale, l'estimation de l'indicateur de performance est annualisée en se basant sur des valeurs présentant une période de couverture la plus proche de la période considérée.

Les données proviennent de la consolidation financière du Groupe (contribution des entités ne prenant pas en compte les transactions internes au Groupe) afin de refléter l'activité vis-à-vis des clients externes de ces dernières en termes de production et service.

L'ensemble du processus est décrit par une procédure interne GMD.

## Emission GES

La collecte et les contrôles des données recueillies s'effectue via l'outil Tennaxia pour les pôles Fonderie et Stamping. Les données du pôle Plastic&Leather sont collectées au niveau du pôle puis importées directement dans l'outil Tennaxia.

Concernant le fret routier et maritime, seuls les acheminements amont des matières premières sont comptabilisés. Les données concernant le fret aval restant à l'initiative et à la charge de la chaîne de valeur aval ne sont pas à ce jour collectées.

Pour les transports affrétés par le Groupe GMD, les données sont reportées dans la catégorie Achats de services.

La méthodologie appliquée est le nombre de kilomètres aller multiplié par le nombre de tonnes transportées y compris pour les transports maritimes.

Seuls les approvisionnements de matière première (acier pour le pôle emboutissage, aluminium pour le pôle fonderie et plastique pour le pôle Plastic&Leather) sont pris en compte.

Les dépenses logistiques sont comptabilisées dans le 3.1 achats de transport qui restent à la charge du Groupe (tels que transports express, location de chariots, ...).

Des contrôles de cohérence et de fiabilité sont effectués au niveau du Groupe tout au long de la collecte.

La consolidation GES est basée sur le modèle du GHG Protocol. Les facteurs d'émissions retenus sont principalement ceux de l'Agence de l'Environnement et la Maîtrise de l'Energie Française (ADEME – version V23.9).

Les facteurs d'émissions retenus en dehors de la base ADEME sont les suivants :

Postes reportés	Base FE utilisée
Déchets cuir	EFRA
Fret - Distance totale par fournisseur	Ecoinvent
Transport en camion (dont parc, utilisation et infrastructure) (100%) [tkm], RER	Ecoinvent
Électricité	IEA, 2024
Plastique	Estimations internes en prenant la moyenne des FE utilisés, par type de plastique, lors des Analyses de Cycle de Vie de nos produits en 2025

Pour chaque pôle, les postes d'émissions sont évalués en termes d'applicabilité suivant les données du GHG Protocol prises en compte :

Il est précisé que les achats plastiques ne sont pas collectés pour les usines fabriquant des équipements en cuir. Cette donnée est considérée non significative à l'échelle de l'activité du Pôle Plastique.

Il a été décidé d'utiliser le facteur le plus impactant par mesure de précaution sur les consommations de gaz naturel (kWh PCI).

La nature des déchets Métaux reportés est un ensemble d'aluminium (issus de la fonderie) et d'acier (issus de l'emboutissage).

Les déchets non issus de la production pour le pôle Emboutissage n'ont pas été reportés en 2025. Ils sont néanmoins jugés non significatifs.

Principale catégorie GHG Protocol	Catégorie additionnelle GHG Protocol (en complément du scope 1 ou 2 pour certains postes)	sous-SCOPE	Activité du scope	Sous-activité	Aplicable O/N	Commentaires
<b>Scope 1</b>						
1-1 Emissions directes des sources fixes de combustion	3-3 Emissions liées aux combustibles et à l'énergie (non inclus dans le scope 1 ou le scope 2)	Energie > Combustibles	Fossiles	Gaz naturel	O	
				Propane(bouteille)	O	
				Propane(citerne)	O	
				Liquides	N	Pas de fuel (uniquement chaudières à gaz)
1-3 Emissions directes des procédés		Energie > Combustibles	Organiques		N	Pas concerné
			Agriculture		N	
		Procédés & émissions fugitives	Déchets	traitement des eaux usées - Eaux des procédés	O	STEP
			Déchets	traitement des eaux usées : Eaux usées urbaines	N	Pas de réseau urbain dans les zones d'implantation de nos sites
			Procédés industriels		N	Pas concerné
PRG à 100 ans issus du 6ème rapport du GIEC	Principaux GES (CO2, CH4, N2O, SF6)	N				
1-4 Emissions directes fugitives		Procédés & émissions fugitives	gaz réfrigérants		O	
1.5 Émissions issues de la biomasse (sols et forêts)		UTCF	Changement d'affectation des sols	travaux imperméabilisation sols	O	

Principale catégorie GHG Protocol	Catégorie additionnelle GHG Protocol (en complément du scope 1 ou 2 pour certains postes)	sous-SCOPE	Activité du scope	Sous-activité	Aplicable O/N	Commentaires
<b>Scope 2</b>						
2-1 Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	3-3 Emissions liées aux combustibles et à l'énergie (non inclus dans le scope 1 ou le scope 2)	Chaleur	Mix moyen	Mix Vapeur (mix technologique   mix de production, en sortie de chaudière)	N	Pas de mix vapeur
			Vapeur par énergie primaire	Bois, charbon, fuel léger, fuel lourds, gaz naturel ... voir base ademe	N	Pas d'utilisation de la vapeur comme énergie primaire
		Electricité	Mix réseau électrique	Mix électrique réseau, China	O	
				Mix électrique réseau, Maroc	O	
				Mix électrique réseau, Slovaquie	O	
				Mix électrique réseau, Allemagne	O	
				Mix électrique réseau, Hongrie	O	
				Mix électrique réseau, Mexique	O	
				Mix électrique réseau, Portugal	O	
				Mix électrique réseau, Espagne	O	
				Mix électrique réseau, République Tchèque	O	
				Mix électrique réseau, Russie	N	Pas d'activité
Moyen	O					
2-2 Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	3-3 Emissions liées aux combustibles et à l'énergie (non inclus dans le scope 1 ou le scope 2)	Réseau de chaleur/froid			N	Pas de chaleur ni de froid acheté

Principale catégorie GHG Protocol	sous-SCOPE	Activité du scope	Sous-activité	Aplicable O/N	Commentaires
<b>Scope 3</b>					
3-1 Produits achetés	Achats de matière et de biens	Plastiques et produits chimiques	Matières plastiques	O	
		Métaux et produits métalliques	Acier	O	
			Aluminium	O	
			Composants		Pièces détachées
			Palettes	O	
			eau potable	O	
		Papier, carton	Papier/Moyen/Hors utilisation et fin de vie	O	
Carton/neuf	O				
Carton/recyclé	O				
3-1 Produits achetés	Achats de matière et de biens	Métaux et produits métalliques	Autres	N	Pas d'achat concernés
		Minerais, granulats, tourbes		N	
		Mobiliers		N	
		Plastiques et produits chimiques	Caoutchouc et produits chimiques	N	
		Produits agro-alimentaires, plats préparés et boissons		N	
		Produits de l'agriculture et de la pêche		N	
		Produits minéraux non métalliques		N	
		Textiles et habillement		N	Département Plastic&Leather
	Véhicules automobiles et autres matériels de transport	Véhicules/fabrication	N	Pas d'achat concernés	
3-1 Services achetés	Achat de services	Ratio monétaires	Service/Assurance, services bancaires, conseil et honoraires	O	Jugé non significatif
			Service/Courrier	N	
			Service/Télécommunications	N	
			Service/Hébergement et restauration	O	
			Service/Services ( architecture et ingénierie, maintenance multi-technique des bâtiments)	O	
			Service/Réparation et installation de machines et d'équipements	O	
			Service/Transport terrestre	O	
			Service/Transport fluvial et maritime	O	
			Service/Transport aérien	O	
			Service/Entreposage et services auxiliaires des transports	O	
		Autres ratios monétaires	N	Pas d'autres achats de service significatif à reporter	
Restauration	Repas/moyen	N	Comptabilisé en ratio monétaire		

Principale catégorie GHG Protocol	sous-SCOPE	Activité du scope	Sous-activité	Aplicable O/N	Commentaires
3-2 Biens immobilisés	Achats de matière et de biens	Autres produits manufacturés	Consommables bureautiques	N	
		Bâtiments, ouvrages d'art et voirie	Bâtiment industriel/structure en béton/métallique	O	
		Véhicules automobiles et autres matériels de transport		N	Pas de véhicule en propriété
		Machines et équipements		O	
3-3 Emissions liées au combustible et à l'énergie (non comprise dans scope 1 & 2)				O	
3-4 Transport de marchandise amont et distribution	Transport de marchandises	Routier	Par catégorie > Transport à température ambiante	O	
		Ferroviaire - Aérien - Fluvial		N	Pas de fret ferroviaire
		Maritime	Porte-conteneur	O	
3-5 Déchets générés	traitement des déchets	Traitement des déchets issus d'activités économiques	Bois	O	
			DIS/StockageD12 - Impacts	O	
			DIS/IncinérationD10 - Impacts	O	
			DAS/Incinération - Impacts	N	Pas de déchets DAS
			Carton	O	
			Papier	O	
			Métaux	O	
			Bois	O	
			Cuir	O	
			Emballages Souples PE/Recyclage granulés - Impacts	N	Dans traitement des déchets plastiques
			Emballage Souple PE/Recyclage granulés	O	
			DIB Enfouissement	O	
			Recyclage plastiques	O	
			Métaux	O	
		Plastiques rigides	O		
		DEEE/DEEE moyen (par défaut)/Fin de vie moyenne	O		
		Piles et batteries en DEA	N	Pas concerné	
		Déchets organiques	N		
		Traitement des déchets issus des ménages et assimilés	Ordures ménagères résiduelles	N	Déchets issus des ménages
			Piles et batteries en mélange/Fin de vie moyenne - Impacts	N	
Textiles	N				

Principale catégorie GHG Protocol	sous-SCOPE	Activité du scope	Sous-activité	Aplicable O/N	Commentaires
3.6 Déplacements professionnels	Transport de personnes	Routier thermique		O	
		Routier électrique		O	Pas de déplacement pro électrique
		Ferroviaire		O	
		Aérien	Long courrier >3500km	O	
			Moyen courrier 1000<km<3500km	O	
		Court courrier <1000km	O		
3-7 Déplacements domicile travail	Transport de personnes			N	Pas suffisamment d'éléments
3-8 Actifs loués en amont				N	Non applicable
3-9 Transports en aval	Transport de marchandises			N	Pas suffisamment d'éléments
3-10 Traitement des produits vendus				N	Pas suffisamment d'éléments
3-11 Utilisation des produits vendus				N	Pas suffisamment d'éléments
3-12 Traitement de fin de vie des produits vendus				N	Pas suffisamment d'éléments
3-13 actifs loués en aval				N	Non applicable
3-14 Franchises				N	Non applicable
3-15 Investissements				N	Non applicable

Concernant les catégories 3-9 à 3-12, nous n'avons pas réussi à collecter de données de notre chaîne aval (clients). Nous avons donc pris le parti de ne pas les déclarer.

Pour la parfaite information du lecteur, une analyse des postes représentatifs est menée chaque année au niveau de chacun des pôles. Seuls les postes dits significatifs sont reportés et diffèrent selon l'activité des pôles.

Les données collectées sont les suivantes :

Catégorie	Indicateur	Unité	GMD	PFO	PLS	PEM	Éléments de contrôle
1-1 Consommation de carburant des sources fixes	Gaz naturel	kWh		x	x	x	Factures
1-1 Consommation de carburant des sources fixes	Réservoir GPL (propane)	l		x	x	x	Factures
1-1 Consommation de carburant des sources fixes	Réservoir GPL (butane)	l		x	x	x	Factures
1-1 Consommation de carburant des sources fixes	Fioul	l		x	x	x	Factures
1-1 Consommation de carburant des sources fixes	Autres sources fixes non répertoriées	l		x	x	x	Factures
1-2 Consommation de carburant des sources mobiles	Essence SP 95/98/95-E10	l		x	x	x	Factures
1-2 Consommation de carburant des sources mobiles	Essence E85	l		x	x	x	Factures
1-2 Consommation de carburant des sources mobiles	Diesel	l		x	x	x	Factures
1-2 Consommation de carburant des sources mobiles	Electricité	kWh		x	x	x	Factures
1-2 Consommation de carburant des sources mobiles	Bouteilles de propane (uniquement sources mobiles type chariot)	kg		x	x	x	Factures
1-2 Consommation de carburant des sources mobiles	Bouteilles de butane (uniquement sources mobiles type chariot)	kg		x	x	x	Factures
1-2 Consommation de carburant des sources mobiles	Autres sources mobiles	kg		x	x	x	Factures
1-4 Liquides réfrigérants	R1234ZE	kg		x	x	x	Factures
1-4 Liquides réfrigérants	R134A	kg		x	x	x	Factures
1-4 Liquides réfrigérants	R404A	kg		x	x	x	Factures
1-4 Liquides réfrigérants	R407A	kg		x	x	x	Factures
1-4 Liquides réfrigérants	R407C	kg		x	x	x	Factures
1-4 Liquides réfrigérants	R410A	kg		x	x	x	Factures
1-4 Liquides réfrigérants	Autres liquides	kg		x	x	x	Factures

Catégorie	Indicateur	Unité	GMD	PFO	PLS	PEM	Éléments de contrôle
2-1 Electricité achetée	Consommation électricité (Contrat standard)	kWh		x	x	x	Factures
2-1 Electricité achetée	Consommation électricité (Contrat spécifique)	kWh		x	x	x	Factures
2-1 Electricité achetée	FE pour contrat spécifique	kgCO2/kWh		x	x	x	Factures
2-2 Chaleur- froid et vapeur achetés	Chaleur	kWh		x	x	x	Factures
2-2 Chaleur- froid et vapeur achetés	Froid	kWh		x	x	x	Factures
2-2 Chaleur- froid et vapeur achetés	Vapeur	kWh		x	x	x	Factures
2-2 Chaleur- froid et vapeur achetés	combiné	kWh		x	x	x	Factures

Catégorie	Indicateur	Unité	GMD	PFO	PLS	PEM	Éléments de contrôle
3-1 Achats et services	Papier	kg		x	x	x	Factures
3-1 Achats et services	Carton Neuf	kg		x	x	x	Factures
3-1 Achats et services	Carton Recyclé	kg		x	x	x	Factures
3-1 Achats et services	Palettes bois	kg		x	x	x	Factures
3-1 Achats et services	Plastiques (emballages)	kg		x	x	x	Factures
3-1 Achats et services	Coût prestations nettoyage	k€		x	x	x	Factures
3-1 Achats et services	Coût prestations accompagnement (consulting)	k€		x	x	x	Factures
3-1 Achats et services	Coût prestations logistiques	k€		x	x	x	Factures
3-1 Achats et services	Coût autres prestations	k€		x	x	x	Factures
3-1 Achats et services	Coût assurances	k€	x				Appels de primes
3-1 Achats et services	Coût des entrepôts hors site	k€		x	x	x	Factures
3-1 Achats et services	Nombre de repas à la cantine professionnelle	unit		x	x	x	Factures
3-1 Achats et services	Poids total composants achetés	t			x		Factures
3-1 Achats matières premières	Acier neuf	t		x		x	Factures
3-1 Achats matières premières	Aluminium neuf	t		x		x	Factures
3-1 Achats matières premières	Aluminium recyclé	t		x			Factures
3-1 Achats matières premières	Matière plastique ABS (vierge)	t			x		Factures
3-1 Achats matières premières	Matière plastique PC/ABS (vierge)	t			x		Factures
3-1 Achats matières premières	Matière plastique ASA (vierge)	t			x		Factures
3-1 Achats matières premières	Matière plastique PA (vierge)	t			x		Factures
3-1 Achats matières premières	Matière plastique PBT (vierge)	t			x		Factures
3-1 Achats matières premières	Matière plastique POM (vierge)	t			x		Factures
3-1 Achats matières premières	Matière plastique PP (vierge)	t			x		Factures
3-1 Achats matières premières	Matière plastique PPEPDM (vierge)	t			x		Factures
3-1 Achats matières premières	Matière plastique TPE/TPE-E (vierge)	t			x		Factures
3-1 Achats matières premières	Matière plastique Autres (vierge)	t			x		Factures
3-1 Achats matières premières	Matière plastique Recyclée/Rebroyée	t			x		Factures
3-2 Actifs	Bâtiments industriels en métal	m2		x	x	x	Factures
3-2 Actifs	Bâtiments industriels en béton	m2		x	x	x	Factures
3-2 Actifs	Nouveaux bureaux	m2		x	x	x	Factures
3-2 Actifs	Autre nouvelle surface étanche	m2		x	x	x	Factures
3-2 Actifs	Autre nouvelle surface de sol perméable/végétalisée	m2		x	x	x	Factures
3-2 Actifs	Machines et équipements techniques	kg		x	x	x	Factures
3-2 Actifs	Chariots électriques	unit		x	x	x	Factures

Catégorie	Indicateur	Unité	GMD	PFO	PLS	PEM	Eléments de contrôle
3-1 Achats et services	Papier	kg		x	x	x	Factures
3-1 Achats et services	Carton Neuf	kg		x	x	x	Factures
3-1 Achats et services	Carton Recyclé	kg		x	x	x	Factures
3-1 Achats et services	Palettes bois	kg		x	x	x	Factures
3-1 Achats et services	Plastiques (emballages)	kg		x	x	x	Factures
3-1 Achats et services	Coût prestations nettoyage	k€		x	x	x	Factures
3-1 Achats et services	Coût prestations accompagnement (consulting)	k€		x	x	x	Factures
3-1 Achats et services	Coût prestations logistiques	k€		x	x	x	Factures
3-1 Achats et services	Coût autres prestations	k€		x	x	x	Factures
3-1 Achats et services	Coût assurances	k€	x				Appels de primes
3-1 Achats et services	Coût des entrepôts hors site	k€		x	x	x	Factures
3-1 Achats et services	Nombre de repas à la cantine professionnelle	unit		x	x	x	Factures
3-1 Achats et services	Poids total composants achetés	t			x		Factures
3-1 Achats matières premières	Acier neuf	t		x		x	Factures
3-1 Achats matières premières	Aluminium neuf	t		x		x	Factures
3-1 Achats matières premières	Aluminium recyclé	t		x			Factures
3-1 Achats matières premières	Matière plastique ABS (vierge)	t			x		Factures
3-1 Achats matières premières	Matière plastique PC/ABS (vierge)	t			x		Factures
3-1 Achats matières premières	Matière plastique ASA (vierge)	t			x		Factures
3-1 Achats matières premières	Matière plastique PA (vierge)	t			x		Factures
3-1 Achats matières premières	Matière plastique PBT (vierge)	t			x		Factures
3-1 Achats matières premières	Matière plastique POM (vierge)	t			x		Factures
3-1 Achats matières premières	Matière plastique PP (vierge)	t			x		Factures
3-1 Achats matières premières	Matière plastique PPEPDM (vierge)	t			x		Factures
3-1 Achats matières premières	Matière plastique TPE/TPE-E (vierge)	t			x		Factures
3-1 Achats matières premières	Matière plastique Autres (vierge)	t			x		Factures
3-1 Achats matières premières	Matière plastique Recyclée/Rebroyée	t			x		Factures
3-2 Actifs	Bâtiments industriels en métal	m2		x	x	x	Factures
3-2 Actifs	Bâtiments industriels en béton	m2		x	x	x	Factures
3-2 Actifs	Nouveaux bureaux	m2		x	x	x	Factures
3-2 Actifs	Autre nouvelle surface étanche	m2		x	x	x	Factures
3-2 Actifs	Autre nouvelle surface de sol perméable/végétalisée	m2		x	x	x	Factures
3-2 Actifs	Machines et équipements techniques	kg		x	x	x	Factures
3-2 Actifs	Chariots électriques	unit		x	x	x	Factures
3-4 Fret	Fret routier	km		x	x	x	Google maps pour déterminer le nombre de km entre fournisseur et site livré
3-4 Fret	Fret maritime	km		x	x	x	Bon de livraison

Catégorie	Indicateur	Unité	GMD	PFO	PLS	PEM	Eléments de contrôle
3-5 Déchets	Volume d'eau utilisé dans les processus	m3		x	x	x	Factures
3-5 Déchets	Déchets dangereux - enfouissement	t		x	x	x	Bons d'enlèvement
3-5 Déchets	Déchets dangereux - incinération	t		x	x	x	Bons d'enlèvement
3-5 Déchets	Déchets dangereux - recyclage	t		x	x	x	Bons d'enlèvement
3-5 Déchets	DEEE - enfouissement	t		x	x	x	Bons d'enlèvement
3-5 Déchets	DEEE - incinération	t		x	x	x	Bons d'enlèvement
3-5 Déchets	DEEE - recyclage	t		x	x	x	Bons d'enlèvement
3-5 Déchets	Déchets carton - enfouissement	t		x	x	x	Bons d'enlèvement
3-5 Déchets	Déchets carton - incinération	t		x	x	x	Bons d'enlèvement
3-5 Déchets	Déchets carton - recyclage	t		x	x	x	Bons d'enlèvement
3-5 Déchets	Déchets papier - enfouissement	t		x	x	x	Bons d'enlèvement
3-5 Déchets	Déchets papier - incinération	t		x	x	x	Bons d'enlèvement
3-5 Déchets	Déchets papier - recyclage	t		x	x	x	Bons d'enlèvement
3-5 Déchets	Déchets plastique - enfouissement	t		x	x	x	Bons d'enlèvement
3-5 Déchets	Déchets plastique - incinération	t		x	x	x	Bons d'enlèvement
3-5 Déchets	Déchets plastique - recyclage	t		x	x	x	Bons d'enlèvement
3-5 Déchets	Déchets bois - enfouissement	t		x	x	x	Bons d'enlèvement
3-5 Déchets	Déchets bois - incinération	t		x	x	x	Bons d'enlèvement
3-5 Déchets	Déchets bois - recyclage	t		x	x	x	Bons d'enlèvement
3-5 Déchets	Déchets métal - enfouissement	t		x	x	x	Bons d'enlèvement
3-5 Déchets	Déchets métal - recyclage	t		x	x	x	Bons d'enlèvement
3-5 Déchets	DIB - enfouissement	t		x	x	x	Bons d'enlèvement
3-5 Déchets	DIB - incinération	t		x	x	x	Bons d'enlèvement
3-5 Déchets	DIB - recyclage	t		x	x	x	Bons d'enlèvement
3-5 Déchets	Autre déchet et traitement	t		x	x	x	Bons d'enlèvement
3-6 Voyages d'affaires	Avion longs courriers	km		x	x	x	Notes de frais
3-6 Voyages d'affaires	Avion moyen courriers	km		x	x	x	Notes de frais
3-6 Voyages d'affaires	Avion court courrier	km		x	x	x	Notes de frais
3-6 Voyages d'affaires	Voiture thermique	km		x	x	x	Notes de frais
3-6 Voyages d'affaires	Voiture électrique	km		x	x	x	Notes de frais
3-6 Voyages d'affaires	Train	km		x	x	x	Notes de frais

### Périmètre d'application :

Pôle Emboutissage	Pôle Fonderie	Pôle Plastic&Leather	GMD
Oui	Oui	Oui	Oui

## Effectifs et Taux de sortie

### Définitions :

**Head count** : Nombre d'individus sans prendre en compte le temps de travail (ex : un salarié même à mi-temps compte pour 1 effectif) en moyenne sur l'année. Pour le reporting de durabilité, il s'agira de prendre la moyenne des individus sur 12 mois.

**Concernant les employés temporaires** : Il s'agit des CDD  $\leq$  12 mois tous pays.

La méthodologie de calcul de la durée du contrat, utilisée pour la répartition des effectifs parmi les salariés permanents et les salariés temporaires, diffère selon les pôles :

- > le pôle fonderie répartit les salariés en fonction de l'ancienneté de leur contrat,
- > les pôles emboutissage et plastique répartissent les salariés en fonction de la durée du contrat

**Concernant les employés non-salariés** : Le personnel intérimaire est considéré comme personnel extérieur donc **non-salarié** de l'entreprise.

**Employé permanent** : CDI sur l'année N + CDD  $>$  12 mois ventilés par sexe pour tous les sites

**Employé temporaire** : CDD  $\leq$  12 mois ventilés par sexe sur l'année N

**Motifs de sortie** : tous motifs (RC, démission, départs à la retraite, licenciement, décès). Les départs au 31/12/2025 sont à comptabiliser sur 2025. La personne est comptabilisée aux effectifs au 31/12/2025 et est comptabilisée dans les sorties sur 2025.

Le Groupe GMD reporte uniquement les départs des salariés permanents.

### Périmètre d'application :

Pôle Emboutissage	Pôle Fonderie	Pôle Plastic&Leather	GMD
Oui	Oui	Oui	Oui

## Taux de fréquence (TF) et Taux de gravité (TG)

**Le taux de fréquence** couvre les salariés de l'entreprise (personnel permanent et temporaire), ainsi que les non-salariés, et est calculé ainsi :  $(\text{nombre d'accidents avec arrêt}) * 1\,000\,000 / \text{heures travaillées des salariés et non-salariés}$ .

**Le taux de gravité** couvre uniquement les salariés de l'entreprise (personnel permanent et temporaire), et est calculé ainsi :  $(\text{nombre de jours perdus pour accidents du travail}) * 1\,000 / \text{heures travaillées des salariés}$ .

### Définitions :

**Accident du travail** : les accidents de trajet ne sont pas à prendre en compte

**Non-salariés** : Effectif intérimaire

**Nombre de décès dus à des accidents du travail** : personnel permanent, temporaire et non salarié (intérimaires)

**Nombre de décès dus à des maladies professionnelles** : personnel permanent et temporaire de l'entreprise

**Nombre d'accidents du travail** : salariés permanents, temporaires et non-salariés

**Nombre de maladies professionnelles** : personnel permanent et temporaire de l'entreprise

**Nombre d'heures travaillées salariés permanents** :

Pour les salariés horaires : indiquer les heures réelles travaillées

Pour les heures travaillées concernant les forfaits : 1 jour = 7 heures en France – pour les législations autres (type Slovaquie où la durée légale du travail est de 40 heures sur 5 jours, une journée travaillée pour un forfait jour sera évaluée à 8 heures)

Toutes les journées comptabilisées sont des journées de présence effective (hors absence maladie – AT – congés – RTT - ...).

**Nombre d'heures travaillées non-salariés** : indiquer les heures réelles travaillées

**Nombre de jours perdus salariés permanents et temporaires en AT** (1<sup>er</sup> jour complet d'absence + dernier jour) calendaires (ex : un salarié a un AT le lundi après-midi et reprend le lundi suivant, les jours à comptabiliser sont le mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche soit 6 jours)

En cas de décès d'un salarié suite à un accident du travail (AT), le calcul du nombre de jours perdus correspond au nombre de jours séparant le jour de l'accident du le jour de décès

**Nombre de jours perdus salariés permanents et temporaires en MP** (1<sup>er</sup> jour complet d'absence + dernier jour) calendaires (ex : un salarié a une MP le lundi après-midi et reprend le lundi suivant, les jours à comptabiliser sont le mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche soit 6 jours)

En cas de décès d'un salarié à la suite d'une maladie professionnelle (MP), le calcul du nombre de jours perdus correspond au nombre de jours séparant la date de déclaration de la maladie professionnelle, du jour de décès.

#### **Périmètre d'application :**

Pôle Emboutissage	Pôle Fonderie	Pôle Plastic&Leather	GMD
Oui	Oui	Oui	Oui

#### **Taux de formation anti-corruption**

##### **Définitions :**

**Fonctions à risque** : CODIR Groupe et Pôle et Directeurs

Les personnes exposées : elles sont déterminées par la cartographie des risques établie par notre prestataire extérieur.

Ce sont à minima les personnes détentrices d'un pouvoir de signature de contrats et de validation de paiements :

- COPIL Sites regroupant les différentes directions de filiale
- Les DRH pôles peuvent décider de former plus de personnes que les personnes ci-dessus

Cet indicateur vise à mesurer le taux de formation des personnes exposées

Cet indicateur est collecté au niveau du Groupe de manière consolidée. Il n'est pas demandé aux pôles de reporting.

**Périmètre d'application :**

Pôle Emboutissage	Pôle Fonderie	Pôle Plastic&Leather	GMD
Oui	Oui	Oui	Oui

Les procédures et méthodologies de reporting sont également disponibles sur demande auprès de notre Direction Administrative et Financière.

GROUPE MECANIQUE DECOUPAGE – G.M.D. SA  
Siège social : 1 place Paul Verlaine, 92100 BOULOGNE BILLANCOURT, France,  
Etablissement secondaire : 68 avenue de Bohlen, 69120 VAULX-EN-VELIN, France,  
SA au Capital de 207 073 520 € - TVA FR63 387 655 764 - RCS Nanterre N° 387 655 764 00075,  
Téléphone : +33 7 72 26 17 97 Mail : [contact@groupe-gmd.fr](mailto:contact@groupe-gmd.fr)